

ST - JUSTIN

VENDREDI,

8 NOV. 1940.

Vol. XX

NO. 1.

Rédigé en
collaboration

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils: Editeurs - Props.

Journal Hebdomadaire

Abonnement :

Canada: \$1.00
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et admi-
nistration:

Saint-Justin,
Co. Maskinongé.

"AD MULTOS ANNOS!"

Il y a déjà vingt ans apparaissait craintive et hésitante une feuille de nouvelles locales baptisée: "Echo de Saint-Justin". Tant d'autres avaient failli à la tâche! aurait-elle le même sort? La famille Gagné doit aujourd'hui considérer avec orgueil le produit élaboré du cerveau de Monsieur W.-H. Gagné; le premier numéro fut distribué à ses abonnés au mois de novembre 1921.

Dès le deuxième numéro la quantité de matière à lire augmentait et l'"Echo de Saint-Justin" doublait ses pages. Peu de personnes concédaient une longue vie à ce nouveau journal régional. Tous avaient compté sans la tenacité du fondateur et l'esprit de coopération des gens de la région. Au bout de quelques années, d'un journal mensuel, l'Echo devenait un journal hebdomadaire.

Actuellement c'est toujours avec plaisir que nous voyons arriver le vendredi, jour de publication de notre journal. Il voyage beaucoup notre journal car il va aux Etats-Unis, dans les grands centres de notre province, en un mot aux quatre coins de notre pays pour y renseigner les anciens de la région qui sont allés tenter fortune ailleurs. Ils sont heureux ces lecteurs de recevoir les nouvelles de "chez eux" et combien plus heureux est l'"Echo de Saint-Justin" de pouvoir leur rendre service tout en les renseignant sur les faits et gestes des gens de "chez eux".

Léon XIII disait: "Ceux qui écrivent et répandent des journaux et publications qu'animent l'esprit catholique méritent bien de la religion et de l'Eglise." Voilà une des raisons du progrès de l'"Echo de Saint-Justin" et c'est ce que vous avez compris chers lecteurs, en payant régulièrement vos abonnements, en cherchant à étendre sa circulation et en encourageant les annonceurs de votre journal. Il est entendu que ces derniers font vivre le journal et c'est pour nous un devoir de les encourager. Sans annonce il est presque impossible qu'une publication puisse tenir le courant.

L'influence du bon journal est immense car les lecteurs peuvent être classés en trois groupes: ceux qui croient tout ce qu'ils lisent; ceux qui ne croient plus rien et ceux qui examinent avec un sens critique ce qu'ils ont lu et qui jugent ensuite. C'est le premier groupe qui est le plus fort d'où la nécessité et l'utilité d'un journal qui doit être au service de l'éducation du peuple et non des partis politiques. La presse ne doit pas être un organe de parti car elle ne protégera qu'un groupe au détriment de l'autre. L'argent, que ces partis distribuent, est comme le fumier qu'on étend au soleil sur le champ; ce n'est pas pour faire du bien au fumier, c'est pour faire rendre davantage au champ.

Vingt ans c'est l'âge de l'amour, du dévouement sans borne de l'espérance, de la force qui, réunis et combattant pour la bonne cause font beaucoup de bien.

La bonne cause pour notre journal local c'est de garder enracinés au sol les cultivateurs; c'est de leur faire entrevoir les sacrifices à accomplir et les douces récompenses qui en sont le fruit; c'est distraire et retenir notre jeunesse de la campagne pour qu'elle soit attachée au sol, heureuse de son sort et certaine de vivre chez elle; c'est aider l'ouvrier à obtenir un juste salaire pour qu'il puisse élever chrétiennement ses enfants et leur donner le nécessaire pour les besoins du corps; c'est d'empêcher le patron de thésauriser trop librement au détriment de ses employés; c'est en un mot faire des heureux partout.

A vingt ans on est porté à se bercer d'illusions mais les directeurs de l'"Echo de Saint-Justin" savent qu'ils doivent constamment lutter pour vivre et sont toujours consentants à progresser dans le bon chemin. C'est pour cela qu'ils sont prêts à accepter toutes vos suggestions pour améliorer votre journal. Leur plus grand désir est de voir les Canadiens-français unis, forts et fiers pour défendre leur foi, leur langue et leur religion.

Les Messieurs Gagné veulent à l'occasion du vingtième anniversaire de leur journal remercier sincèrement tous les collaborateurs anciens et nouveaux, tous les annonceurs et les abonnés qui contribuent au développement de l'"Echo de Saint-Justin". Ils veulent que le peuple de la province de Québec apporte à sa tâche, quelle qu'elle soit, tout le courage dont il est capable afin que les Canadiens-français aillent de l'avant et que chacun domine dans sa sphère.

Moi, qui vous griffonne quelques lignes sur cette page, je ne puis que m'unir à tous mes prédécesseurs pour souhaiter au journal l'"Echo de Saint-Justin" une longue vie, "ad multos annos".

GUILLAUME MASSE.

Québec en tête

D'après le service des ressources naturelles du Canadien National la Province de Québec vient en tête dans l'exportation des peaux vertes aux Etats-Unis. L'an dernier il s'est vendu sur les marchés américains pour une

valeur de \$50,000,000 de fourrures canadiennes et la contribution de la Province de Québec se chiffre à 17 pour cent. Viennent ensuite Ontario, Ile du Prince Edouard, les Territoires du Nord Ouest, Alberta, Manitoba, Saskatchewan, Colombie-Britannique, Nouvelle Ecosse, Nouveau Brunswick et Yukon.

Sir A.-R. ANGERS

1838 — 1919

Auguste-Réal Angers naquit à Québec, le 4 octobre 1838. Il fit ses études classiques au collège - séminaire de Nicolet, de 1849 à 1856. Ses études secondaires terminées, il étudia le droit et fut admis au Barreau le 2 juillet 1860. Il pratiqua le droit à Québec avec Jean Langlois et James-G. Colston sous la raison sociale de Langlois, Angers & Colston.

Auguste-Réal Angers se présenta, en 1874, pour la législature de Québec, à une élection partielle, dans le comté de Montmorency, pour remplir la vacance causée par la démission de l'Honorable Joseph-Edouard Cauchon. Il fut élu, en février 1874 et siégea jusqu'en 1878. Il fut appelé au conseil exécutif le 22 septembre 1874 comme solliciteur-général dans le ministère de C.-G. de Boucherville, le demeura de 1874 jusqu'au 27 janvier 1876 et procureur général de 1876 au 7 mars 1878.

Le 8 mars 1878, le lieutenant-gouverneur Luc Letellier de St-Just, ayant renvoyé le ministère de Boucherville sous prétexte qu'il ne s'entendait pas avec lui; c'est le coup d'état Letellier de l'Histoire politique de la Province de Québec. A.-R. Angers agit comme chef de l'opposition dans la législature dirigée par l'honorable H.-J. de Lotbinière. Ce ministère s'étant trouvé en minorité, il en appela au peuple. A.-R. Angers fut battu dans Montmorency.

L'honorable A.-R. Angers se présenta à une élection partielle, pour les Communes du Canada, dans le comté de Montmorency et fut élu le 4 février 1880. Il ne garda ce mandat que jusqu'au 13 novembre 1880, où il était nommé juge de la Cour Supérieure et siégea dans le district de Montmagny, pendant sept ans. Il résigna cette position et fut nommé Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, en 1887 et le demeura jusqu'en 1892.

C'est durant le terme de Lieutenant-gouverneur de l'honorable A.-R. Angers, sur des accusations portées contre le ministère de l'honorable Honoré Mercier, au sujet de la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, que l'honorable A.-R. Angers nomma une commission royale chargée de faire enquête. Elle se composait des juges L.-A. Jetté, F.-G. Baby et Charles-Peers Davidson. A la suite du rapport de cette commission, le lieutenant-gouverneur se vit dans l'obligation de renvoyer le ministère Honoré Mercier, le 16 décembre 1891. Curieux retour des choses: Angers faisait partie du ministère de Boucherville renvoyé par Luc Letellier de St-Just et se trouvant dans la même obligation vis-à-vis de Mercier, l'honorable A.-R. Angers appela pour le remplacer celui-là même qui avait été renvoyé en mars 1878: l'Honorable Charles de Boucherville.

Son terme de lieutenant-gouverneur terminé il fut nommé sénateur. Il fit partie du ministère Thompson comme ministre de l'Agriculture de 1892 à 1895 où il démissionna pour divergence d'opinion au sujet de la question des Ecoles du Manitoba. Il fit partie du ministère Tupper de mai 1896 au 8 juillet 1896. Aux élections générales de 1896, ayant

AU CANADA CETTE SEMAINE

En ces jours de guerre mondiale, alors que les crises se succèdent et s'entremêlent sans répit, les journaux chaque jour doivent charger leurs colonnes et leurs titres de récits de mort et de destruction un peu partout dans le monde. On ne peut trouver de plus pénible devoir que celui d'avoir à imprimer et à publier de telle catastrophes.

Et c'est précisément le rôle dévolu à la presse quotidienne qui se doit de faire connaître les événements, malgré leur cruauté et leur terrible signification. Les journaux hebdomadaires par contre tranchent sur leurs collègues quotidiens par leur tenue plus paisible en ces heures d'épreuve. En effet, leur rôle les confine plutôt à la nouvelle locale, au front de résistance qui rassure et reconforte le lecteur. Ils font le contrepoint de la radio et de la presse à nouvelles d'actualité en fournissant le tableau domestique de la vie rurale et régionale.

L'importance même de ces hebdomadaires ne paraît pas aussi manifestement qu'en ces heures de lutte où les énergies de la nation peuvent se retremper au milieu de la tranquille attitude des journaux hebdomadaires. Ces journaux pénètrent dans les grandes villes et suivent plus d'un nouveau citoyen qui par eux continue de vivre au sein de son village ou de sa petite ville. Plus d'un homme d'affaires et nombre d'employés à Montréal et à Québec tiennent à recevoir régulièrement le journal de la région qu'ils ont maintenant quittée pour se tenir au courant des activités de gens qu'ils ont connus et fréquentés. C'est comme une lettre de la maison qui arrive avec le journal hebdomadaire à l'exil des grandes villes et la lecture en repose d'autant l'esprit surexcité et alarmé du citoyen éloigné de son patelin. L'hebdomadaire reste une force de soutien et de reconfort à rayonnement illimité.

De plus en plus l'importance et les champs d'action de l'hebdomadaire s'élargit au point que les gouvernements, les bureaux d'affaires et les agences de partout s'en servent d'abord comme documentation et puis comme véhicule important de leurs pensées et politiques. L'éditeur

démissionne comme sénateur, il se présente dans le comté de Québec - Centre, mais il fut battu. Après la défaite du ministère Tupper, en 1896, il démissionna avec ses collègues.

L'honorable A.-R. Angers, retourna à la vie privée. Il ouvrit un bureau d'avocat, à Montréal.

L'honorable A.-R. Angers avait reçu le titre de Docteur en Droit de l'Université Laval, de Québec, en 1888. Sa devise comme Lieutenant-gouverneur était la suivante: "Par

d'un hebdomadaire poursuit une carrière dont l'importance et les effets ne sauraient être sous-estimés par ceux qui savent ce qu'ils représentent et signifient.

De nouveau, cette semaine, le domaine de l'éducation dans le Québec a connu de l'effervescence qui augure de nouveaux et plus amples développements. En effet, l'hon. premier ministre de la province, M. A. Godbout déclarait à Plessisville: "Les jeunes Canadiens français ne peuvent réussir sans la connaissance de l'anglais et le système d'éducation de la province doit être révisé de façon à les préparer à remplir leur devoir et tout leur devoir dans la société qui les attend." — Le monde subit actuellement, continuait le premier ministre, une vaste réorganisation, et personne ne peut dire ce que la province de Québec sera dans quelques années. Si nous ne nous préparons pas, nous serons demain encore plus arriérés et dominés que nous le sommes aujourd'hui." —

Le premier ministre blâmait en partie les parents qui ne se préoccupent pas assez de l'éducation de leurs enfants. Il a de plus insisté sur l'accroissement nécessaire à donner aux programmes de mathématiques et de techniques appliquées.

La portée réelle et l'étendue des réformes indiquées par le premier ministre et par le nouveau secrétaire de la province, dernièrement, ne peuvent encore se définir clairement. Il ne fait aucun doute cependant qu'une réforme, réclamée depuis longtemps, va être entreprise dans le domaine de l'enseignement dans la province. Certaines autorités s'alarment cependant du ton de discours qu'ils estiment trop entreprenants et trop hâtifs. On craint qu'allant trop rapidement, le gouvernement en vienne à nuire au bien envisagé.

On parle aussi de l'enseignement obligatoire, du moins pour les grandes villes, jusqu'à l'âge de 16 ans. Les oppositionnistes du mouvement se buttent au fait irréfutable que la province de Québec est la seule au Canada et aux Etats-Unis à rejeter cette mesure coercitive, mais effective. Les nouvelles exigences et complications de l'industrie, du commerce et du gouvernement forcent les responsables à réviser les programmes et les systèmes scolaires d'une façon adéquate. On s'entend d'ailleurs partout à réclamer des changements et de la modernisation dans le Québec qui n'a pas bourgé depuis plusieurs décades en fait d'enseignement et d'éducation.

Droits Chemins". C'est durant son terme de lieutenant-gouverneur qu'il reçut la décoration de Grand-Croix de Saint Grégoire, du pape Léon XIII. En 1912, le 31 décembre il avait reçu le titre de chevalier Bachelier (1) avec le titre de "Sir".

Sir A.-R. Angers avait épousé une fille du sénateur Chinic, de Québec. Il est décédé à Montréal, le 15 avril 1919.

DUVERN

1. — Knight Bachelor

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les États-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Dans nos écoles

Rang des élèves de l'école No. 4, dirigée par Mlle Régina Laurent, pour le mois d'octobre

7e année. — Lucille Pâquet 96 p.c.; Jeanne Trudel 92 p.c.

6e année. — Bertrand Boulay 86 p.c.; Claire Hubert 83 p.c.

5e année. — Claire Laurent 92 p.c.; Pierre-Aimé Gagnon 85 p.c.; Yolande Clément 85 p.c.; Thérèse Bruneau 83 p.c.; Jean-Paul Clément 79 p.c.

4e année. — Louise Trudel 90 p.c.; Rita Lefebvre 86 p.c.; Pauline Clément 81 p.c.; Germain Gagnon 73 p.c.; Julien Plante 71 p.c.; Laurent Clément 70 p.c.; Pierre-Aimé Boivin 61 p.c.

3e année. — Madeleine Clément 86 p.c.; Louis Chevalier 79 p.c.; Jacques Gagnon 77 p.c.; Jean-Jacques Boivin, absent.

2e année. — Walter Trudel 93 p.c.; Jeannette Gagnon 92 p.c.; Carmen Clément 92 p.c.; Cécile Chevalier 89 p.c.; Hermance Clément 76 p.c.

1ère année. — Mario Clément, Réal Trudel, Solange Hubert, Jean-Charles Lefebvre, Gaétan Bussièrès, Sylvio Clément, Gilles Clément, René Chevalier.

Ecole No. 1, Ormière Ouest dirigée par Mlle R. Dauphinais, Inst.

7e année. — Marcel St-Pierre 91 p.c.

6e année. — Thérèse Morn 80 p.c.; Jean-Guy Carufel 62 p.c.

5e année. — Gabrielle Carufel 69 p.c.; J.-Guy St-Pierre 63 p.c.

4e année. — Thérèse Pèpin 77 p.c.; Donatien Lefebvre 68 p.c.; Thérèse St-Pierre 66 p.c.; Jeanne d'Arc Lefebvre 63 p.c.; Raoul Carufel 57 p.c.

3e année. — Gisèle St-Pierre 81 p.c.; Jacques Morin 77 p.c.; Réal Pèpin 75 p.c.; Richard Lefebvre 65 p.c.; Donat Carufel 61 p.c.; Marcel Lefebvre 60 p.c.

2e année. — Bruno Carufel 96 p.c.; Réal Lefebvre 95 p.c.; Yvon Chevalier 80 p.c.; Rachel Lefebvre, absente.

1ère année. — Marielle St-Pierre, Carmen Lefebvre, absente.

Classe dirigée par Mlle Germaine LeBeau, Inst.

3e année. — Jean-Guy Lessard 98 p.c.; Carmen Gagnon 94 p.c.; Clémence Bellemare 84 p.c.; Claire Bellemare 83 p.c.; Bertrand Ladouceur 81 p.c.; Roger Bellemare 79 p.c.; Germaine Bellemare 74 p.c.; Edgar Gagnon 68 p.c.; Roger Lessard 43 p.c.

2e année. — Marie-Berthe Savoie

88 p.c.; Fernande Baril 71 p.c.; Gisèle Bellemare 64 p.c.; Lillane Lefebvre 63 p.c.; Pierrette Bellemare 62 p.c.; Jeannine Gagnon 61 p.c.; Aimé Ladouceur 60 p.c.; Jean-Guy Dauphinais 57 p.c.; Gisèle Frappier 53 p.c.

1ère année. — Jeannine Dauphinais, Réjeanne Frappier, Anita Ladouceur, Rolande Ladouceur, Jean Claude Savoie, Albert Thibodeau.

Résultat des concours du mois d'octobre à l'école No 5, dirigée par Mlle Clémence Vallerand

8e année. — Jeannine Philibert 90 p.c.

7e année. — René-Paul Philibert 91 p.c.; Jude Philibert 78 p.c.; Gabriel Philibert 76 p.c.

6e année. — Gilles B. Lafrenière 55 p.c.; Claire Clément, absente.

5e année. — Florianne Philibert 91 p.c.

4e année. — Cécile Philibert 91 p.c.; Jeannette Philibert 85 p.c.; Jacqueline Philibert 84 p.c.; Fernand Philibert 80 p.c.; Gérard Philibert 76 p.c.; Marie-Marthe Philibert 74 p.c.; J.-Jacques Philibert 60 p.c.

3e année. — Annette Clément 92 p.c.; Paul-Emile Philibert 89 p.c.; Marcel Philibert 86 p.c.; Bertrand Philibert 84 p.c.

2e année. — Marielle Philibert 90 p.c.; Pierre Philibert 85 p.c.

1ère année. — Jean-Guy Philibert, Excellent.

Ont conservé leur Excellence: Jeannine Philibert, Gabriel Philibert, Claire Clément, Gilles B. Lafrenière, Florianne Philibert, Jacqueline Philibert, Jeannette Philibert, M.-Marthe Philibert, Cécile Philibert, Annette Clément, Bertrand Philibert, Paul-Emile Philibert, Marielle Philibert, Pierre Philibert, Jean-Guy Philibert.

Ecole No. 2, dirigée par Mlle Thérèse Alarie

8e année. — Jeannine Lemire 93 p.c.

6e année. — Réjeanne Alarie 88 p.c.; Claire Gagnon 85 p.c.; Marcel Masson 84 p.c.; Henri-Paul Alarie 83 p.c.; Marc-Henri Francoeur 79 p.c.; Abel Bellemare 75 p.c.; Eddy Pichette 67 p.c.

5e année. — Jacqueline Francoeur 80 p.c.; Madeleine Francoeur 75 p.c.; Gerorgette Lemire 70 p.c.; J.-Jacques Alarie 69 p.c.; Guy-Marcel Francoeur 68 p.c.; Marcelle Bourque 57 p.c.

4e année. — Marie-Jeanne Alarie 84 p.c.; Lise Alarie 82 p.c.; Marie-Paule Alarie 65 p.c.; Avellin Francoeur 64 p.c.; Jacqueline Bourque 61 p.c.; Marcel Francoeur 60 p.c.; Jacques Lemire 57 p.c.

2e année. — Ghislaine Lemire 84 p.c.; Cécile Francoeur 81 p.c.; Thérèse Francoeur 80 p.c.; Eveline Lemire 80 p.c.; Gaston Carufel 78 p.c.; Rollande Francoeur 77 p.c.; Fernand Lemire 75 p.c.; Fernande Lemire 74 p.c.; Gustave Bourque 72 p.c.

1ère année. — Noella Bussièrès 82 p.c.; Lucille Lemire 80 p.c.; Benoît Francoeur 75 p.c.; Jacques-André Toupin 62 p.c.; Pierre-Aimé Toupin 60 p.c.

Se sont distingués par leur bon lan-

gage: Réjeanne Alarie, Henri-Paul Alarie, Marie-Jeanne Alarie, Avella Francoeur, Claire Gagnon, Gerorgette Lemire, Marie-Paule Alarie, Marc-Henri Francoeur, Eddy Pichette, Ghislaine Lemire, Cécile Francoeur, Thérèse Francoeur, Noella Bussièrès, Lucille Lemire.

Ecole No. 3, dirigée par Mlle Yvonne Trudel, Inst.

6e année. — Charlemagne Baril 93 p.c.; J.-Jacques Bellemare 91 p.c.; René-Paul Bellemare 83 p.c.; J.-Paul Lefebvre 81 p.c.

5e année. — Lucille Gagnon 88 p.c.; Gertrude Lessard 84 p.c.; Françoise Dauphinais 78 p.c.; Jules Bellemare 77 p.c.; Madeleine Lefebvre 75 p.c.; Françoise Frappier 75 p.c.; Françoise Thibodeau 70 p.c.; Denis Bellemare 66 p.c.

4e année. — Rachel Lessard 95 p.c.; Marguerite Savoie 93 p.c.; Maurice Lefebvre 90 p.c.; Marie-Laure Lefebvre 88 p.c.; Bruno Bellemare 82 p.c.; Gilles Vermette 75 p.c.; Simonne Plante 73 p.c.; Hubert Mandeville 73 p.c.; Fernand Lefebvre 57 p.c.

In Memoriam

La vie est comme un chapelet fait de joies et de douleurs qu'il faut cependant aux moments douloureux, savoir égrener sans faiblir!

Un jour de mai, il y a de cela vingt-cinq ans, notre céleste Père auréolait vos fronts d'un rayon de bonheur, en amenant à votre foyer, un nouveau petit être. Au clocher du village, la carillon du baptême annonçait joyeusement la venue de ce cher trésor qui était devenue votre vie.

Vie mystérieuse que la vie humaine! — Depuis cet heureux temps, la tristesse a assombri le ciel des vies, une déception s'est montrée dans toute sa sévérité, puis cet être devenu jeune homme, qui mettait un cachet de bonheur au sein de la famille, celui-là qu'hier encore vous chérissez, a été ravi à votre affection, faisant son envolée vers d'autres cieux.

Oui, c'est bien votre Léo que la main du divin Moissonneur venait cueillir le 19 septembre 1940, dans la plus fine fleur de sa jeunesse! Hier encore, sa douce voix retentissait à vos oreilles. Aujourd'hui... l'écho d'un glas!... Insondables desseins de la Providence!... Dieu l'a déjà pris... en moins de quinze minutes, à 25 ans... C'est bien tôt pour partir; c'est cruel, surtout lorsqu'on a fait un rêve. Et, quel funeste destin de voir ainsi s'évanouir certains espoirs... de voir arriver trop tôt hélas! le terme de ce rêve délicieux que l'on voudrait voir se prolonger à jamais!... C'est le deuil de la jeunesse... le deuil de tous ceux qui l'ont aimé... C'est le deuil de l'espérance aussi... puisque devant sa dépouille, devant sa vingtaine moissonnée, outre ses parents éplorés, sa soeur chérie, ses frères bien-aimés, une jeune fille désolée, son amie de coeur, celle qu'il a fidèlement aimée de toute l'ardeur de ses vingt-cinq ans, s'arrête, prie et jongle...

Je comprends que tous, vous traversez une dure étape sur le chemin de la Vie. Mais baissez cette croix; acceptez dignement cette cruelle épreuve. Dites-vous que si déjà le Ciel vous a ravi votre enfant, c'est que le divin Jardinier voulait ajouter, au parterre du Paradis, un beau lis: il ne pouvait mieux choisir que de prendre cette âme préparée par la douleur, dans la rude tâche d'agriculteur qu'il accomplissait malgré ses fatigues. Ne pleurez donc plus sur ses restes bénis. Souvenez-vous que l'Ami éternel est auprès de tout Calvaire... avec lui, celui que vous avez aimé, qui vous aime encore, qui vous suit de la pensée, qui vous enveloppe de son tendre amour, qui vous couvre de sa protection et qui vous berce de son souvenir. Oui, il est parti... mais il est plus que jamais avec vous puisqu'il veille constamment sur vous. Il est naturel que

ce départ si subit laisse une plaie vive dans vos coeurs. Cependant, au triste moment de l'Au revoir, quel-impuissant qu'il fût à exprimer ses dernières volontés, je suis convaincue que, du fond de son noble coeur, il a dit généreusement "Adieu" à tout ce qu'il avait de plus cher ici-bas. Il ouvrit tout grands ses yeux comme s'il eût voulu prononcer une dernière fois ce mot de tendresse: "Maman" puis il les referma à jamais!... Un silence mortuaire règne partout. Seuls les sanglots étouffés d'un père aimé, d'une mère muette d'émotion, pâle et désolée se font entendre... Un glaive de douleur transperça votre âme, mais votre sacrifice fut beau, votre sacrifice fut grand, votre sacrifice fut sublime, car, par votre sainte épreuve, vous vous égaliez à la Mère de Jésus, dont le divin Coeur fut transpercé du même glaive, en voyant sur la croix, expirer son Fils adoré.

Non, je vous le répète, ne pleurez plus. Léo n'est plus des vôtres. Mais à sa dernière heure, vous avez eu au moins la consolation de vous pencher à son chevet d'agonisant et de lui formuler un dernier Adieu. A moi, parents éplorés, à qui je dédie ces humbles lignes, un souvenir de votre enfant, à moi, il m'est donné de comprendre davantage ce privilège que vous avez eu de le voir mourir au milieu de vous. Puisque le fléau actuel qui plane sur nos têtes, la guerre, cette infâme tueuse, en compte déjà un des nôtres parmi les rangs de ses braves défenseurs; oui, un des nôtres dont le sort est incertain. Et, si un jour ou l'autre, tombant sous les coups de la rage ennemie, loin de sa Mère-Patrie, loin de sa belle province de Québec, loin de sa paroisse natale, loin du chaud foyer qui l'a vu naître et grandir, si un de ces jours, il s'envolait vers les cimes d'où l'on ne revient plus, peut-être, n'aurions-nous pas, comme vous, cette suprême consolation de contempler une dernière fois ce cher disparu.

Consolez-vous donc, parents chéris. Dieu vous l'avait prêté pour faire votre bonheur. Puisqu'il lui a plu de le rappeler à Lui, c'est qu'il était digne de partager la félicité de ceux qui ont passé sur la terre en faisant le bien. D'ailleurs, il ne laisse jamais sans récompense le sacrifice de la séparation des personnes qui nous sont chères.

Console-toi, aussi, chère M.-Rose,

son amie. Je sais que ton coeur touchant et affectueux aurait voulu lui faire une vie douce et agréable, l'entourer d'une atmosphère de sympathie et de tendresse... Mais associant aux tiennes les larmes et mes prières, te gardant toujours ma plus fraternelle affection, j'essaierai à combler un peu le vide qu'il laisse à l'intime de ton coeur.

Non, Léo n'est pas mort... il continue à vivre éternellement avec son grand frère, le Christ, pour veiller sur tous ceux qu'il aime. De là-haut, il sera l'ange protecteur de ceux qui prient pour lui ici-bas.

Léo, au séjour du vrai Bonheur et de la vraie Lumière, n'oublie pas ta famille... n'oublie pas surtout ton dévoué remplaçant auprès de tes parents... n'oublie pas ce petit ange qui déjà le 21 septembre tu avais fait descendre du Ciel afin, sans doute, que nous retrouvions en ce nouveau petit Léo, la trace chérie de ton souvenir... n'oublie pas ton amie... n'oublie pas tous ceux qui t'ont aimé...

Et lui donnant l'assurance de nos fidèles prières, dans le calme du soir, humblement agenouillés sur sa froide pierre, avec nos coeurs sincères, redisons-lui ces consolantes paroles:

"Ne vivant plus que dans l'espérance"
"Nous t'aimerons quoique séparés"
"Car peut-être un bonheur sans mélange"
"Un beau jour saura nous rassembler"
"En attendant, cher Léo, prépare notre place"
"Près de toi, au Port Eternel"
"Fidèles, nous marcherons sur tes traces"
"Afin de te revoir au Ciel".
Coeur d'amie.

J.-D. Lebeau,
Maskinongé.

AVIS

Nous prions nos clients et abonnés de bien vouloir noter que M. Jacques Paillé de St-Justin est le seul agent autorisé à solliciter ou à collecter les abonnements à l'Echo de Saint-Justin, pour toute la région.

LA DIRECTION.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TELEPHONE 117.

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIÉ
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES

JOSEPH COMTOIS

3 CAMIONS AU SERVICE
DU PUBLIC

— TAXI DE LUXE —

TRANSPORT GENERAL

TELEPHONE: 220

59 RUE STE-MARIE,

LOUISEVILLE.



SIROP MATHIEU
RHUMES
BRONCHITES
LA GRIPPE
CASSE LA TOUX

NOUVELLES LOCALES

AU CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière du conseil municipal qui devait avoir lieu lundi après-midi, a été remise à jeudi, le 7 novembre, à 2 hres p. m. Le procès-verbal de cette séance sera reproduit dans notre prochain numéro.

EXCURSION.

Tel qu'annoncé la semaine dernière, il y aura une excursion pour Montréal et Québec, par le Canadien-National, samedi le 9 novembre, avec retour jusqu'au lundi soir, 11 novembre.

HEUREUX GAGNANT.

M. Maurice Clément, représentant de la Swedish Separator Co. vient de remporter le premier prix comme vendeur d'écumeuses "VIKING", dans un concours entre tous les voyageurs de la province. Nos félicitations.

CANDIDATS A LA CHEVALERIE.

Au cours de la semaine, cinq personnes de la paroisse faisaient leurs demandes d'admission comme membres des Chevaliers de Colomb; l'initiation devant avoir lieu au Cap de la Madeleine, dimanche le 17 novembre. Ce sont: MM. Pierre Chauveau M.D., Maurice Clément, Albert Plouffe, Antonin et Ernest Gagné.

JEUNES GENS APPELES.

Une vingtaine de jeunes gens de 21 à 23 ans ont été appelés à subir leur examen médical en vue de la prochaine période d'entraînement militaire qui doit commencer à Joliette, le 22 novembre.

VA ET VIENT.

MM. les Drs Avellin Dalcourt et Robert Trudel de Louiseville ainsi que M. Philippe Gagnon étaient de passage à St-Justin, au début de la semaine.

MM. et Mmes Arcadius et Arthur Gagnon de Montréal, Mme Wilfrid Bérard de St-Barthélemy ainsi que M. et Mme Adrien Gagnon de Maskinongé rendaient visite à Mme Vve F.X. Gagnon, dimanche.

Mme Vve Jos. Villeneuve, M. et Mme Maurice Villeneuve, Mlle Alice Villeneuve ainsi que M. et Mme Pierre-Aimé Dugré de St-Georges de Champlain ont rendu visite aux notaires Villeneuve des Trois-Rivières et de Gentilly.

Etaient en visite dimanche dernier chez M. Adélar B. Lafrenière: M. et Mme Jos Lafrenière de Drummondville, M. et Mme Germain Demers d'Acton-Vale, Mme W. St-Pierre et son fils Paul, du Cap de la Madeleine, Mlle Juliette Rochette et MM. Eddy Vermette et Philias Lafrenière de St-Justin.

Mlle Flora Dauphinais de passage à St-Guillaume d'Upton, Co. Yamaska, au cours de la semaine dernière, pour assister au service anniversaire de Mme Joseph

Bastien, née Amanda Lacharité.

M. l'abbé Urgel Caumartin, M. et Mme Charles Caumartin ainsi que M. Alfred Caumartin rendaient visite à M. et Mme Ovilla Hubert, en fin de semaine.

Mlle Monique Désy est revenue chez M. Ovilla Hubert après une quinzaine passée chez ses parents, M. et Mme Albéric Désy à Ste-Thérèse de Blainville.

M. Jean-Louis Langlois, étudiant au collège de l'Assomption est venu dans sa famille à l'occasion de la Toussaint.

Mme Siméon Leblanc et sa fille Lina ainsi que M. Jean-Marie Picotte de Ste-Ursule de passage chez M. Léopold Casaubon, samedi dernier. Ils se rendirent visiter les ateliers de l'Echo.

M. et Mme Arthur Bourgeois accompagnés de Mlle Madeleine et de M. Jean-Yves Bourgeois sont venus passer le jour de la Toussaint à St-Justin.

M. l'abbé Rosemont Masson des Trois-Rivières de passage à St-Justin à l'occasion de la Toussaint.

MM. Paul Allarie et Gabriel Gagnon de Plessisville sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Léonard Plante de St-Barnabé ainsi que M. Léopold Plante de Shawinigan de passage à St-Justin, dimanche.

M. et Mme W. H. Gagné, M. et Mme Albert Gagné et leurs enfants Pierrette et Claude sont allés passer la fin de semaine à Montréal.

MM. Napoléon et Edouard Plouffe ainsi que M. et Mme Paul Plouffe de Montréal rendaient visite à M. et Mme Albert Plouffe, en fin de semaine.

Le Dr et Mme Jules B. Lafrenière étaient à St-Justin à l'occasion de la fête de la Toussaint.

M. et Mme Alphonse Hébert ainsi que M. Lucien Baron de St-Rédempteur rendaient visite à M. et Mme Napoléon Gaboury dernièrement.

M. Ernest Villeneuve de Montréal est venu passer quelques jours chez M. Lazare Villeneuve.

Etaient de passage chez M. Pierre Bellemare dimanche dernier: M. et Mme Maurice Lachapelle, Mlles Cécile et Juliette Bellemare, Claire Poissant; M. Bertrand Plante tous de Montréal ainsi que MM. Roger Carle, Viateur Paquin et Léo Gerbeau de La Tuque.

M. et Mme Antonio Laporte et M. Léonard Carufel de l'Assomption visitaient M. et Mme Arthur Carufel dimanche dernier.

M. Ernest Francoeur était dans sa famille dernièrement.

M. Jos. B. Lafrenière de Montréal est venu passer quelques jours à St-Justin.

M. et Mme Philippe Destrem-

pes du Cap de la Madeleine étaient de passage chez M. Napoléon Gaboury au cours de la semaine dernière.

Mlles Rita Bellemare et Cécile Gagnon de l'Ecole Normale de Ste-Ursule, Mlle Françoise Gagnon du Pensionnat de Maskinongé sont venues passer la fête de la Toussaint dans leurs familles.

BIOGRAPHIE D'UN GRAND MUSICIEN

QUI NE CONNAIT PAS CHARLES GOULET DIRECTEUR DE LA CHORALE ST-LOUIS DE FRANCE DE MONTREAL — DOCTEUR EN MUSIQUE — DIRECTEUR DES VARIÉTÉS LYRIQUES — ET DES DISCIPLES DE MASSENET.

Inutile d'écrire une longue biographie. D'ailleurs, sa biographie, est-ce que l'on ne l'écrit pas soi-même tous les jours de sa vie?

Ce n'est pas pour être précis, mais il faut ce qu'il faut, Charles est né, à Liège, le 4 avril 1902. Cela lui donne exactement sept ans de plus que son publiciste. Il n'y a qu'une différence entre ces deux personnages. A sept ans, Charles aimait la musique et son publiciste s'en tenait encore aux jujubes.

Mais les deux ont suivi — toujours à sept ans d'intervalle — une carrière bien différente. Au Canada, à l'âge de 4 ans et naturalisé à 19, Charles Goulet est Canadien et par l'intérêt qu'il porte à l'art canadien et à tout ce qui est de chez nous. D'ailleurs, ses oeuvres sont bien de notre pays puisqu'à travers toute une carrière dans le chant et la musique il a réalisé les mots de son Georges Etienne Cartier: le Canadien est doux, poli, galant, hospitalier. Il manque un mot à cette aimable nomenclature: travailleur.

En effet, Charles Goulet est un travailleur. C'est un truc à lui, mais il ne réussit qu'à ceux qui veulent arriver en tout. Si Charles Goulet a réussi il doit ses succès à un peu de chance, beaucoup de talent et une énorme quantité de travail. Il a fait ses études en partie au Canada et en partie en Europe, surtout en Belgique. Il a trouvé le temps d'être baryton à l'Opéra-Comique du Théâtre Royal de Liège... et même assistant chef d'orchestre. Cet emploi, le tient-il d'une heureuse hérédité? Oui, sans doute puisque son père, M. Jean Goulet, est professeur et chef d'orchestre.

Rentré au Canada, il s'est remis au travail. Il a décroché son doctorat en musique de l'Université de Montréal, tout en dirigeant les Disciples de Massenet (dont il est le fondateur), la chorale Saint-Louis de France, les Variétés Lyriques où il s'occupe de tout depuis le simple clou qui soutient tel décor jusqu'au duo de la vedette et du jeune premier.

Il a été un impressario de marque. Il nous a fait entendre Gligli, la supervia, les Cosaques du Don, (avec son associé monsieur Victor Pager), Serge Lifar, et aussi Ruth Clenckinski, Nino Martini, Grace Moore, Rose Ham-

HEURES DE BUREAU
9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:
AMherat 5022

DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST
ENTREZ ET SONNEZ MONTREAL.

Tél.: 900 s 1-4.

Dr
Pierre Chauveau
Médecin - Chirurgien
Ex-Interne des Hôpitaux:
Ste-Justine et Hôtel-Dieu

Tél.: 900 s 1-4.

Dr
J. Comtois-Chauveau
Médecin - Chirurgien
Bureau à St-Barthélemy,
mardi, jeudi et samedi,
de 2 hres à 4 hres.
Spécialité: Maladie des femmes et des enfants.

Saint-Justin, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre
DENTISTE
BUREAU PERMANENT A
MASKINONGE — A VOTRE SERVICE
9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.
SATISFACTION GARANTIE

TEL. 16

SALON DE COIFFURE
Mme P. E. LAMARRE
MASKINONGE, P. Q.
Experte en coiffures de tous genres, qui donne à chacune une personnalité. Permanents, Komol, Teintures, Ondulations, Etc.

A LOUISEVILLE, 75 ST-LAURENT

Paul N. Vanasse,

B. A.
Avocat et procureur
(Matières commerciales)

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52
Hamilton Heaton, B. A., L.L.B. LOUISEVILLE
Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820
TROIS-RIVIERES

ton, Edward Johnson et Richard Bonelli. Plus récemment encore il nous amenait Jan-Jac-Jo, Guy Berry, Lys Gauty, Réda Caire, Jan Peerce vint aussi chanter au Monument National amené par M. Goulet. N'oublions pas le grand Chaliapine, les ballets Juos et autres...

Aux Variétés Lyriques, Charles Goulet en plus d'être directeur, chante, joue, préconise, améliore, transforme, et souvent il ira jusqu'à la création d'une idée. Il a le souci du beau. Chez lui, le beau et le vrai ne sont plus une affaire de goût, mais de métier.

Dans la vie, c'est un charmant garçon. Simple comme tout il garde pour tous le même sourire sympathique. On dira qu'il aime les affaires; noblesse oblige. Il occupe ses loisirs — rares il est vrai — aux voyages d'études, dans le but d'améliorer et d'aug-

menter la popularité déjà permanente des Variétés Lyriques. Charles Goulet est un exemple vivant de la réussite par le travail. J'espère que le publiciste aura un bon cigare pour ce communiqué — biographie. D'ailleurs monsieur Goulet a un faible pour le cigare et qui ne le croirait pas? Pour sa charmante fillette: Mireille.

Extrait du journal "Illustration", en date du 2 novembre 1940.

Fille demandée

Avec références.
Pour travail de maison privée, sans enfant.
S'adresser à:
64 Notre-Dame,
Tel. 155 Louiseville, Qué.

DANS NOS PAROISSES

Louiseville

JOURNEE DOMINICALE:—

Dimanche dernier, fête du Christ-Roi, la chorale exécuta une très belle messe en parties. M. l'abbé Claude Lafontaine officiait, et le Rév. Père Meunier O.M.I. du Cap de la Madeleine fit le sermon, il parla du fléau de l'intempérance dans notre province. Dans l'après-midi la réunion mensuelle du tiers-ordre fut présidée par le directeur M. l'abbé C. Lafontaine.

RECEPTION:—

Vendredi soir dernier, les élèves du Couvent et de l'Externat furent reçues comme Apôtres, Croisées et Croisillons. M. le chanoine Baril fit un sermon de circonstance et présidait à la réception. Le Salut du St-Sacrement clôturait la cérémonie.

NAISSANCES:—

Joseph, Joffre, Yvon, André, fils de M. et Mme Charles-Edouard Pagé (Antoinette Deveault). Parrain: Joffre Trépanier; marraine: Yvonne Désaulniers.

Joseph, Bruno, Marcel, Laurier, fils de M. et Mme Marcel Grandchamp (Rachelle Michaud). Parrain et marraine: M. et Mme Bruno Noury.

Marie, Louise, Claudette, fille de M. et Mme Martial Milette (Cécile Milot). Parrain et marraine: M. et Mme Evariste Milette.

Joseph, Lucien, Normand, fils de M. et Mme Lucien Hubert (Elmira Milette) Parrain: Lucien Lesage; marraine: Flore Hubert.

Joseph, Paul, Emile, Claude, fils de M. et Mme Pierre-Paul Beaulieu (Florence Grenier). Parrain: Paul-Emile Grenier; marraine: Jeannette Grenier.

Joseph, Henri, Raymond, fils de M. et Mme Richard Vertefeuille (Jeannette Grenier). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-Henri Fortin.

VA ET VIENT:—

Mlles Raymond et Hélène Dusablon de Montréal en visite chez M. Philippe Dusablon.

Mlle Simone Desroches de passage aux Trois-Rivières.

M. et Mme J.-A. Jutras en fin de semaine à St-Grégoire chez M. Gérard Brassard.

M. et Mme Nap. Paquin aux Trois-Rivières ces jours derniers.

M. et Mme Paul Stork de Coaticook en visite chez M. J.-A. Pinatel.

Mlle Germaine Jutras en voyage à Montréal et à Berthier.

Dr et Mme Donat Bussièrès en promenade chez leurs parents à Louiseville.

Mlle Géraldine Lindsay à Montréal récemment.

Mme Hector Livernoche de Louiseville est actuellement de passage à Montréal, chez M. et Mme René-Paul Lambert.

Mlle Thérèse Livernoche de Louiseville était en promenade dernièrement à Ste-Ursule chez M. et Mme Paul-Emile Livernoche ainsi que chez M. et Mme Paul St-Louis.

M. Albéric Simard de Dolbeau, Lac St-Jean, rendait visite dernièrement à son amie Mlle Simonne Livernoche de Louiseville.

Mlles Thérèse, Yolande, Hélène, Simonne Livernoche ainsi que M. Albéric Simard, étaient de passage chez M. Victor Brousseau de Maskinongé.

M. et Mme Victor Brousseau de Montréal, ainsi que leurs enfants étaient de passage dimanche dernier

chez M. et Mme Hector Livernoche ainsi que chez M. Victor Brousseau de Maskinongé.

ACCIDENT:—

M. Irénée Caron, maire de notre paroisse, fut victime d'un accident la semaine dernière. Il était sur une charge de foin lorsqu'il fut frappé par une automobile à la sortie du pont de la Rivière du Loup, il fut projeté sur le chemin. La victime reçut de sérieuses blessures et est actuellement à l'hôpital St-Joseph.

FUNERAILLES DE MME A. RINGUETTE:—

Le 25 dernier, avaient lieu les funérailles de Mme Alfred Ringuette (Marie Voisard) âgée de 80 ans. M. le curé présidait la levée du corps. M. l'abbé Alde Lessard chantait le service. Dans le cœur assistait M. l'abbé Ethelbert Thibault, p.s.s. du Grand Séminaire de Montréal.

La défunte laisse dans le deuil, un fils et une belle-fille: M. et Mme Albert Ringuette; ses petits-enfants: Jean-Paul, Gilles, Ghislaine et Jeanne Ringuette; sa soeur, Mme Louis Brousseau; ses autres parents: M. et Mme Arthur Ringuette, M. et Mme Edm. Giroux, Mme F.-X. Lafleur, Mme Jos. Nadeau, Mme Thomas Caron, M. et Mme Pierre Beauchemin, M. et Mme Léo Lafleur, Mme Philippe Loranger, Mme J.-A. Frigon, M. et Mme Xavier Beauchemin, Mme Ferdinand Lessard, Mme Cowan, Mme Albéric Gélinais, Mme Albert Lambert, Mlle Ursule Lessard, Roméo, Orphir et Camille Brousseau, William, Wellie, Wilfrid Ringuette, Donat, Alide, Lucien et Freddy Ringuette, M. l'abbé E. Thibault, p.s.s., M. l'abbé Alde Lessard, Eugène, Albert, Antony et Henry Lessard, Robert Lafleur et autres.

Les porteurs étaient: MM. Lucien Voisard, Joseph Lambert, cousins, Roméo Brousseau, Xavier Beauchemin, Eugène Lessard, Albert Lessard, neveux de la défunte. La collecte fut faite par Mme Edmond Giroux et Mme J.-A. Frigon de Maskinongé. On remarquait une nombreuse assistance aux funérailles.

Nous offrons nos condoléances à la famille en deuil.

A L'HOPITAL:—
Mlle Lucille Ricard, fille de M. et Mme Omer Ricard à l'hôpital St-Joseph, où elle a subi une opération pour appendicite.

LA TOUSSAINT:—
Le 1er novembre, jour de la Toussaint, la grand-messe fut chantée par M. l'abbé Jules Bettez, et M. le curé Donat Baril fit le sermon. Le jour des morts, le service solennel fut célébré par M. l'abbé Claude Lafontaine. Après la messe, à la salle paroissiale, on fit un encan en faveur des âmes du purgatoire. Les paroissiens se montrèrent très généreux.

NOTES SOCIALES:—
Mlles Jeanne Béland, M. Berthe Gauthier de l'Ecole Normale de Ste-Ursule passent quelques jours dans leur famille.

Mlle Blanche Lamirande en fin de semaine à Québec.

M. et Mme Alexandre Dugré en visite chez M. Antonio Bélar.

M. Marc Paul de Québec dans sa famille.

Mlle Gisèle Labrie en promenade au Cap de la Madeleine.

INCENDIE:—
Le 31 dernier, dans la soirée, un incendie se déclarait à la résidence de M. Joseph Buisson et M. Lionel

Ricard. On réussit à maîtriser le feu en quelques minutes. Les dommages sont évalués à près de \$1,000.00.

Ste-Ursule

NAISSANCES:—

16 octobre. — Joseph, Jean, Marc, Gilles, enfant de Eglise Gerbeau, cultivateur, et de Rose-Alma Casaubon. Parrain: Lucien Gerbeau, cultivateur; marraine: Marielle Gerbeau.

14 octobre. — Joseph, Pierre, Jean, Marc, fils de Théophile Lafrenière et de Gabrielle St-Pierre. Parrain: Jean Lafrenière, N.P.; marraine: Jeanne Lafrenière de Sorel.

MARIAGE:—

Le 2 octobre, M. Gaston Picotte unissait sa destinée à celle de Mlle Jeanne Malbeuf. L'abbé Marchildon dit la messe. La chorale des jeunes filles fit les frais du chant.

DECES:—

16 octobre. — Sépulture de Florian Lemire, 18 ans, fils de feu Edouard Lemire et de Hélène St-Louis.

7 octobre. — Sépulture de Azilda Branchaud, 68 ans, épouse de M. Elzéar Gerbeau.

NOUVELLES LOCALES:—

Mlle Yvette Bellemare passe une huitaine à Montréal, l'invitée de sa soeur Mme Alphonse Boulay.

Mlle Rosaline St-Louis de Montréal chez ses parents en fin de semaine.

Mme Wellie St-Louis à Montréal jeudi.

M. Ernest Frigon de Louiseville, M. Raymond Frigon de Montréal, Mlles Lucienne, Simonne et Cécile Frigon étaient mardi chez M. Chs. Trudel.

M. Dieudonné Ayotte de St-Didace rend visite à son amie Mlle Claire Bellemare, dernièrement.

M. le curé Josaphat Rinfret et M. le vicaire Louis Marchildon aux Quarante-Heures à St-Justin.

Mme Mousseau de Montréal chez sa mère Mme Ernest Roy.

Mlle Réjeanne Picotte, MM. Alfred, Jean-Marie et Charles-Victor Picotte aux Trois-Rivières et au Cap de la Madeleine la semaine dernière.

M. et Mme Jos. Comtois de Louiseville chez M. et Mme Frank St-Louis.

MM. et Mmes Georges Lajoie et J. St-Antoine de Maskinongé chez M. et Mme Alcide Bergeron.

M. Germain Foucher en promenade chez ses grands-parents M. et Mme Edouard Généreux.

MM. Raymond Lessard, Jean-Paul Juneau et Maurice Picotte de Joliette, dans leurs familles respectives.

Mlle Martha Bergeron de Montréal chez sa mère à l'occasion de la Toussaint.

Mlle Madeleine Lessard de Berthierville visite ses parents de Ste-Ursule.

Mlle Cécile Désilets de Shawinigan chez son oncle M. Charles Trudel.

Mlles Monique et Cécile Bastien de Maskinongé chez leur soeur Mme Xavier Lavaute.

M. et Mme Alphonse Béland à Montréal dernièrement.

M. Charles Trudel, Mlles Jeanne, Bernadette et Gilberte Trudel à Charrette samedi pour assister aux funérailles de M. Phillas Lessard.

M. et Mme Chs.-Edouard Paquin et Mlle Agathe Paquin à Montréal dernièrement.

Mlles Florence et Rose-Aline St-Louis dans leur famille à l'occasion de la Toussaint.

Mlle Juliette Gagnon de Grand'

Mère dans sa famille dimanche dernier.

Mlle Line Trudel actuellement à Shawinigan.

M. Ubald Lemyre de Ste-Ursule, et Mlle Berthe-Alice Bernier de Montréal étaient de passage à St-Wenceslas en fin de semaine.

Maskinongé

DE RETOUR DE L'HOPITAL:—

M. le curé Dionis Gélinais est revenu parmi nous après avoir subi une grave opération. Son état est satisfaisant. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

VA ET VIENT:—

M. l'abbé Charlemagne L'Heureux du Patronage St-Charles des Trois-Rivières était de passage dans sa famille dimanche dernier.

M. le Notaire J.-A.-A. Lemyre, Mlles Lemyre, M. Maurice Lemyre accompagné de son amie Mlle Marie Lacourse, M. Paul Lemyre de Québec accompagnée de Mlle Marthe Landry, M. Germain Lemyre sont allés à Joliette dimanche dernier où ils ont rendu visite à M. et Mme Alfred Charbonneau.

M. et Mme Ephrem Dugas d'Yamachiche en visite chez M. et Mme Léopold Dugas dimanche dernier.

Mme Joseph Rainville de retour d'un voyage à Farnham chez M. Gustave Rainville, et à St-Hilaire où elle visita sa fille, Soeur Paul Joseph des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie.

Mlle Madeleine Granger de retour d'un voyage à Montréal où elle a été l'hôtesse d'une réception intime de la part de sa tante Mme J.-A. Boucher. Les invités étaient: Mlles Jacqueline Laroche, Carmen Gauthier, Jacqueline Baulne, Laure Bélar, MM. Paul Boucher, Jean-Louis Gauthier, Pierre Granger, Mme J.-C. Corbell, M. et Mme L.-A. Bélar.

Mlle Germaine Dupuis g.m. à l'hôpital Normand et Cross aux Trois-Rivières, en visite récemment chez son frère M. Albert Dupuis.

M. J.-Alcide Lemyre et son fils Jean, Mlle Rose Saucier sont allés aux Trois-Rivières lundi dernier.

M. Joseph Lacourse de St-Jean est venu chez M. et Mme Jos. Chs. Farley la semaine dernière.

M. Arthur Vertefeuille de St-Roch l'Achigan de passage dans notre localité au début de la semaine.

M. et Mme Adrien Marchand et leurs enfants nous ont quittés pour aller demeurer à St-Timothée de Beauharnois.

NAISSANCES:—
20 octobre. — Joseph, Daniel, Roland, enfant de Roméo Lafrenière et de Germaine Tellier. Parrain: Guy Lafrenière; marraine: Rolande Lafrenière frère et soeur de l'enfant.

30 octobre. — Joseph, Ferdinand, Réjean, enfant de Ferdinand Dupuis et de Annette Dupuis. Parrain et marraine: M. et Mme Jos.-Ovila Dupuis, oncle et tante de l'enfant.

3 novembre. — Marie, Paule, Jacqueline, enfant de Raoul Gaboury et de Lucienne Dauphinais. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Marchand, oncle et tante de l'enfant.

4 novembre. — Joseph, Denis, Yvon, enfant de Antonio Dupuis et de Jeanne Dupuis. Parrain et marraine: M. et Mme Denis Dupuis, grands-parents de l'enfant.

NAISSANCES:—
29 octobre. — Joseph, Jean, Louis, enfant de Ls-Philippe Bélar et de Maria Bérard. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Béland, de St-Léon.

29 octobre. — Marie, Marguerite, Denise, enfant de Armand Hénault et de Laurette Ladouceur. Parrain et marraine: M. et Mme Wilbrod Ladouceur.

St-Barthélemi

NAISSANCE:—
M. et Mme Donat Désaulniers (née Germaine Jobin) sont les heureux parents d'un fils baptisé le trois novembre, sous les noms de Joseph, Donat, Alfred, Jacques. Parrain et marraine: M. et Mme Freddy Désaulniers, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Jeanne d'Arc Désaulniers, cousine de l'enfant. Nos plus sincères félicitations à ces heureux parents.

1er novembre. — Marie, Françoise, Thérèse, Yvonne, enfant de Aquila Bussièrès et de Cécile Bellemare. Parrain et marraine: M. et Mme Alf. Mirault de Ste-Thérèse de Blainville.

AURONS-NOUS DES VOLEURS, CET AUTOMNE?—

Peut-être! Mais gare à eux! Car la Sûreté Provinciale est fermement décidée à purger notre localité des êtres sans conscience qui tiennent constamment notre population sur le qui-vive.

Déjà, lundi dernier, le détective Laurent Beaulieu appréhendait un individu et le conduisait à Joliette. D'après les rumeurs, d'autres arrestations doivent suivre sous peu. Personne ne s'en plaindra, excepté les coupables.

DIVERS:—

Cette semaine, retraite paroissiale prêchée par le Rév. Père Piette, c.s.v. directeur de la Maison Querbes de Joliette. Les exercices des trois premiers jours sont pour les gens mariés; ceux des trois derniers jours seront prêchés aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Grande activité sur le chantier du couvent. Le coulage du ciment du premier étage est pratiquement terminé et le deuxième étage commencera la semaine prochaine, si la température continue à être favorable.

La rentrée de l'Ecole régionale d'agriculture a eu lieu le 4 novembre. A la fin du mois, avec les cours de l'Artisanat, plus de soixante élèves profiteront des grands avantages offerts par notre Ecole à nos jeunes gens.

M. Rosaire Sarrasin et son amie Mlle Jeannette Bellemare ainsi que M. Arthur Bellemare et son fils Fernand, rendaient visite à M. Honoré Clément dimanche dernier.

M. Rosaire Sarrasin et son amie Mlle Jeannette Bellemare ainsi que M. Arthur Bellemare et son fils Fernand, rendaient visite à M. Honoré Clément dimanche dernier.

Ile Dupas

RESULTAT DES CONCOURS D'OCTOBRE:—

9e année. — Gisèle Latour 84.5 p.c.
8e année. — Ludivine Courchesne 81 p.c.
7e année. — Marguerite Drainville 90 p.c.
6e année. — Annette Courchesne 80 p.c.
5e année. — Lisette Sylvestre 90.5 p.c.
4e année. — Claire Chevalier 88 p.c.
3e année. — J.-Marc Courchesne 83.5 p.c.
2e année. — Marcelle Chevalier.
1ère année. — Fernande Latour.

VA ET VIENT:—

Dr Victor Farly, sa femme et ses enfants Nicole, Alain et Suzel chez M. Arsène Farly.

M. Wilfrid Drainville pour quelques jours chez ses parents de Berthierville.

M. et Mme Hector Tellier de Montréal chez M. Arsène Farly.

Mlle Rachel Farly de passage à St-Ambroise de Kildare.

M. et Mme Antonio DeGrandpré chez M. Cuthbert Plante à St-Cuthbert.

Montréal

NAISSANCE:—
M. et Mme Donat Désaulniers (née Germaine Jobin) sont les heureux parents d'un fils baptisé le trois novembre, sous les noms de Joseph, Donat, Alfred, Jacques. Parrain et marraine: M. et Mme Freddy Désaulniers, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Jeanne d'Arc Désaulniers, cousine de l'enfant. Nos plus sincères félicitations à ces heureux parents.

Le Canada en guerre

Le naufrage du "Margaree"

Le destroyer canadien "Margaree" qui était en service dans l'Atlantique-Nord, a coulé à la suite d'un abordage survenu le 22 octobre dernier avec un navire marchand. Les deux vaisseaux naviguaient feux éteints au moment du sinistre, afin d'éviter une attaque sous-marine. Le "Margaree", qui avait remplacé, dans la flotte canadienne des destroyers, le "Fraser" victime d'un accident maritime de même nature l'été dernier, portait à son bord 171 officiers et marins. De ce nombre, 31 ont survécu.

Les proches parents de ceux qui manquent à l'appel ont été avertis; les autorités ont expressément retardé la publication de cette nouvelle afin de s'assurer que les proches aient été les premiers à en prendre connaissance.

Parmi les disparus, avec le

commandant Joseph W. Roy, on signale les marins G.-J. Beaucamp, de Vancouver; Joseph-Philias-Laurent Boileau, de Montréal; Charles-H. Boutet, de Saint-Louis de Courville, Qué.; Marcel Legault, de Montréal; Joseph-Edouard Lemieux, d'Halifax; Jean-M. Martin, de Montréal; Joseph-Raoul Venne, de l'Assomption.

Parmi les survivants, Paul Du Bois, d'Halifax, et Georges-Louis Proulx, de Melville, Saskatchewan.

Parmi les disparus...

Le commandant Joseph-W. Roy qui a été englouti avec son navire, le destroyer "Margaree", détenait ce poste depuis peu de temps. Jusqu'en juin 1940, il avait fait partie de l'état-major de la Marine, à Ottawa, à titre de directeur des opérations nava-

les. C'était un marin de grande expérience.

Le second maître chauffeur Joseph-E. Lemieux qui a aussi péri venait justement de recevoir de Sa Majesté le Roi la décoration de l'O.B.E. (Order of the British Empire) à titre militaire pour services signalés lors du naufrage du destroyer "Fraser" dans l'estuaire de la Gironde, en juin dernier.

Perdu dans le golfe...

Le navire "Bras d'Or" qui était affecté, depuis le début des hostilités au dragage des mines sur les côtes du Canada, n'est pas retourné à sa base après une absence que le service naval considère comme trop prolongée. On le croit perdu. Le "Bras d'Or" avait quitté Clarke City, sur la côte nord du golfe le 18 octobre dernier à destination de Sydney, N.-E. On n'a reçu aucune nouvelle depuis. C'est ce petit vaisseau de guerre, commandé par le lieutenant Hornsby, qui captura le 10 juin dernier, au large du Bic, le cargo italien "Capo-Noli" que l'équipage avait vainement tenté de saborder.

Un nouvel aumônier...

Le capitaine honoraire, l'abbé J.-L. Lesage, ancien vicaire à Ste-Brigide puis curé à Mayo, Qué. et plus récemment à Martindale, Qué., est versé au dépôt des aumôniers du district militaire no. 3, et affecté à la zone d'Ottawa. L'abbé Lesage s'était enrôlé dans l'aviation britannique durant la dernière guerre et était encore à l'entraînement comme aspirant officier au moment de l'Armistice.

Le deuxième appel...

Le major-général L.-R. LaFleche, co-sous-ministre des Services nationaux de guerre, a transmis aux registraires des divisions des Commissions des services nationaux du Canada, des instructions leur enjoignant de mettre immédiatement à la poste les avis d'appel à l'examen médical du second groupe d'homme qui, s'ils sont reconnus aptes, commenceront leur période d'instruction militaire de 30 jours le vendredi 22 novembre. Cet appel s'adresse aux hommes de la classe de 21 ans qui n'ont pas encore été appelés et à ceux de la classe de 22 ans.

Les jeunes gens qui sont actuellement dans les centres d'instruction militaire termineront leur entraînement le 8 novembre. Ceux qui commenceront leur service le 22 du mois le finiront assez tôt pour retourner dans leur foyer pour la fête de Noël.

Des bombes de 500 livres...

Le ministre des Munitions et des Approvisionnements annonce que l'on commencera, en février 1941, la production de bombes aériennes de 500 livres, dans une immense usine dont on parachève la construction "quelque part dans la province de Québec". La production normale dépassera de beaucoup 100.000 bombes par année.

Chez les Votigeurs de Québec...

Le grade de lieutenant-colonel est accordé au major J.-J. Chouinard, E.D., pour le temps qu'il commandera le régiment des Voltigeurs de Québec.

2,745 contrats...

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 25 octobre, le

ministère des Munitions et des Approvisionnements a accordé 2,745 contrats de guerre au coût total de \$27,819,729.

CREATION D'UN MUSEE

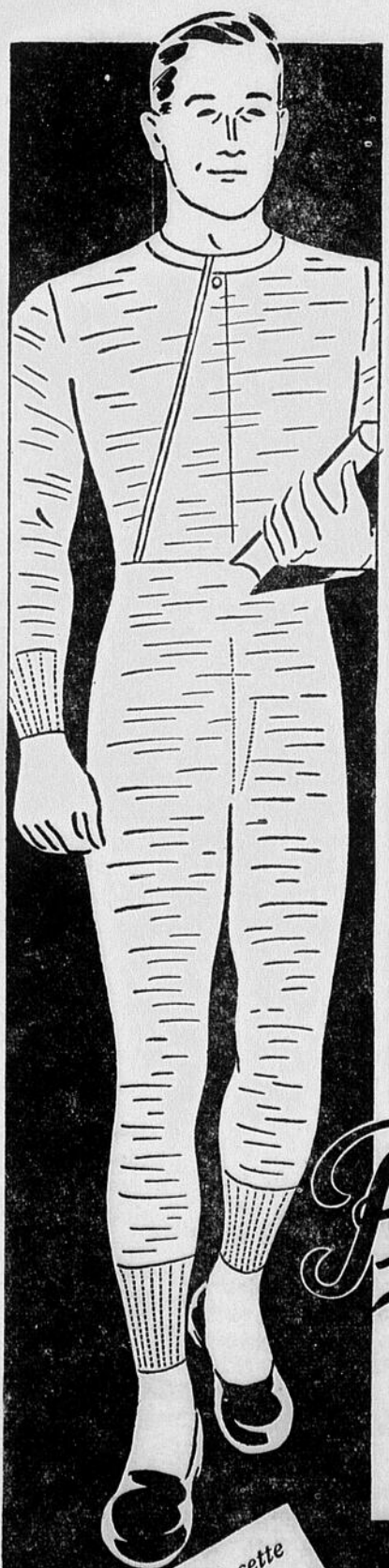
La collection de matériel des premiers chemins de fer canadiens, alors que les locomotives étaient chauffées au bois, augmente tous les jours par la contribution d'anciens employés et de descendants de ceux-ci. Tout récemment, M. D. Hébert a contribué au musée du Canadien National, de vieux souvenir de famille: une torche et un fanal. Le fanal compte près de 100 ans d'existence. Il était en usage sur la première locomotive du

premier chemin fer canadien "The Champlain and St-Lawrence Railroad", aujourd'hui partie du Canadien National. La torche était la propriété de son père, M. Jos Hébert, un ingénieur du Grand Tronc. Le père et le fils comptent à eux deux près de 100 ans de services dans les chemins de fer.

LA CONSTRUCTION D'UNE LOCOMOTIVE

Il entre dans la construction des locomotives en usage sur les voies du Canadien National plus de 7,500 différentes pièces. A elle seule, la tuyauterie d'une bouilloire mesure plus d'un mille de long.

CONFIANCE BIEN PLACÉE



● La confiance que des milliers d'hommes et de garçons canadiens placent dans l'étiquette Penmans est récompensée par la satisfaction absolue que leur assurent les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. L'envers molletonné de ce sous-vêtement populaire fournit une protection confortable contre les froids de l'hiver. Il n'irrite pas et est très doux sur la peau. De confection soignée et de coupe parfaite, les Sous-Vêtements Penmans sont confortables et ne gênent pas. Ils se lavent bien et durent longtemps, vous assurant ainsi la pleine valeur de votre argent. Quand vous achetez des Sous-Vêtements, vous avez tout avantage à rechercher la marque de commerce Penmans.

Faits dans la Province de Québec, pour convenir à notre climat, les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans se font en deux pièces, gilet et caleçon, et en combinaisons, y compris le modèle populaire NuCul, pour hommes et garçons.

Penmans

SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

FE440

Recherchez cette étiquette avant d'acheter!



Vers l'économie

EN AVANT MARCHE!

Vous pouvez économiser des sous en ayant recours à un nettoyage inférieur — mais, enfin de compte vous perdrez des dollars par la dépréciation de vos vêtements.

Pratiquez une sage économie... Obtenez plus pour votre argent, en profitant des avantages du nettoyage de la

TEINTURERIE ST-LAURENT

Le nettoyage à sec de La T. St-L. prolonge la durée de vos vêtements, rafraîchit les couleurs, et vous assure en tout temps une mise soignée.

OBTENEZ LE TRAVAIL DE QUALITE DE LA T. ST-L. IL EST REELLEMENT ECONOMIQUE.

TEINTURERIE ST-LAURENT

Paul Chainé et Philias Beaudoin Props.
20 St-Laurent Tél. 154 Louiseville

● Qualité en nettoyage ●

DEPOTS

Berthier: J.-A. Champoux	Ste-Ursule: J.-R. Vadeboncoeur
St-Barthélemi: Gilles Sylvestre	St-Léon: O. Paquin
Maskinongé: Gratien Lemyr	St-Paulin: J. Lysight
Yamachiche: Fernand Bellemare	St-Justin: Albert Baril
et Dionis Villemure	

Rapport de la journée agricole tenue le 10 octobre à l'école régionale d'agriculture de St-Barthélemi

Le 10 octobre dernier avait lieu à l'Ecole Régionale d'agriculture de St-Barthélemi une journée agricole qui groupait tous les anciens élèves de l'Ecole et les membres des sept cercles de Jeunes agriculteurs de la région agricole de Joliette.

Monsieur Jean-François Boulais, agronome propagandiste des Cercles de Jeunes Agriculteurs, expliqua le but de la journée; D'abord, grouper les jeunes pour créer entre eux un lien de fraternité et de bonne entente, leur donner quelques détails techniques sur la culture de la pomme de terre, l'élevage du veau laitier, et l'appréciation du bétail de la ferme.

Monsieur le Directeur de l'Ecole, souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les jeunes à l'Ecole en leur expliquant que l'Ecole est en quelque sorte la maison paternelle de tous les jeunes agriculteurs de la région. Il leur dit la nécessité de l'étude et fait un appel pressant à tous les jeunes pour qu'ils viennent prendre à l'Ecole la formation agricole indispensable au succès sur la ferme.

Monsieur A. Montambault, agronome spécial en horticulture traite de la culture de la pomme de terre, en précisant les points les plus importants observer pour assurer le succès de cette culture. 1o Terrain léger, sablonneux; 2o rotation; 3 ans patates, avoine, trèfle; 3o Utilisation du fumier décomposé et d'engrais chimiques; 4o emploi de semences certifiées, et sélection par tubercule isolé; 5o planter à 4 ou 5 pouces de profondeur en laissant une distance de 3 pieds entre les rangs et 10 à 14 pouces entre les plants sur le rang; 6o Les binages sont nécessaires après chaque pluie, les sarclages fréquents sont avantageux. 7o Les arrosages au nombre de 7 à 9 en employant 70 à 80 gallons de solution à l'arpent.

Monsieur Montambault donna quelques détails sur les différentes maladies de la pomme de terre, mildiou, mosaïque, flétrissure et termina en attirant l'attention des jeunes sur les précautions à prendre lors de l'arrachage.

A midi, le repas fut servi à l'Ecole. Après le dîner, M. C.E. Foucher agronome officiel de Berthier donna quelques précisions sur l'élevage des veaux laitiers. Il insista

Poulettes à vendre

75 poulettes "Leighorn" de 5 mois à vendre à bon marché. S'adresser à: VIATEUR MASSON St-Justin, P.Q.

Pour vos tricots

Mme Wilbrod Paillé de St-Justin sera à votre disposition pour vos tricots de laine à la main, tels que grands bas, chaussons, gants, mitaines doubles, carreaux ou à deux laines, etc. Je m'occupe aussi du filage de la laine et de la confection de tapis crochetés à la main. Mme WILBROD PAILLE St-Justin, Qué.

surtout sur l'hygiène du veau à la naissance, et sur le problème de l'alimentation.

Ensuite les Jeunes furent appelés à juger des animaux en concours d'expertise. Les animaux étaient gracieusement fournis par M. Azellus Lavallée, de Berthier. Notons en passant que les animaux étaient en parfaite condition.

M. Anth. Charbonneau, agronome régional donna ensuite la démonstration d'appréciation des animaux de la ferme.

On procéda ensuite à la distribution des prix pour le concours d'expertise.

Louis-Charles Allard, Rodrigue Laferrière, Pierre Brissette, G. E. Gervais, Jacques Leblanc, Roland Dubeau, Jacques Denis.

Proclamation des lauréats du concours agricole des jeunes Agriculteurs.

Boursiers: Fernand Dénomme, de St-Damien de Brandon; Marcel Bernard, de St-Barthélemi; Paul Dumontier, de Berthier.

Le lauréat régional: M. A. A. Bernèche, de St-Barthélemi.

M. Anthime Charbonneau, agronome Régional de Joliette, fut appelé à poser les conclusions de la journée.

M. Charbonneau félicite les jeunes pour l'intérêt dont ils font preuve à l'endroit des choses de la terre, et les encourage fortement à poursuivre leurs études agricoles afin de se tenir à la page. Il les invite à lire beaucoup afin d'étendre leurs connaissances et à se rendre compte comment se fait l'exploitation agricole dans les autres pays. Ils apprendront là à tirer partie de toutes les situations et à savoir organiser sa vie sur la ferme pour en retirer le maximum de rendement quelque soit l'étendue de la terre en culture, et d'organiser aussi son système de vie en rapport avec ses moyens de production.

M. le Directeur ajoute quelques mots, puis les Jeunes prennent congé, en se promettant bien de recommencer ces fraternelles agapes aussi souvent que la chose leur sera possible.

L'OPINION DES AUTRES

POUR LA DIGNITE HUMAINE

"Une mystique totalitaire, mystique de conquête et parfois, hélas! de haine, exalte en ce moment, au delà de nos frontières, toute une génération. On dirait vraiment que notre pauvre nature humaine est soumise à ces courants d'une violence exceptionnelle qui, dans certaines conjonctures, la soulèvent et découlent ses forces.

"Donnons, nous aussi, à la génération qui monte une mystique, puisque le mot est à la mode, mais une mystique française. Montrons-lui que l'heure est venue, pour nos jeunes surtout, de se faire les champions résolus de la vraie liberté, de défendre les droits et la dignité de la personne humaine, de faire rayonner la fraternité humaine sur un monde qui se hait." — Feu le cardinal Jean Verdier, l'illustration, Paris, 5 novembre 1938.

UNE FRANCE AMOINDRIE

"La place que la France occupera dans la nouvelle Europe sera beaucoup plus modeste que celle que Hitler et Mussolini avaient assigné à la nation française dans leur première organisation historique du continent." — Mario Appeliu, Popolo d'Ita-



Les professeurs et les finissants au cours d'agriculture pour l'année 1939-40

lia, Rome, septembre 1940.

ILS S'EN CONSOLENT

"La vie est belle, belle, belle, malgré les peines qui nous enchaînent." Chant de la nouvelle Association des Compagnons de France, entendu à Raudan (Allier) et rapporté dans la Gazette de Lausanne, 31 août 1940.

QUESTION DE FIERTÉ

La défense du Canada revient en premier lieu aux Canadiens. Aidons-nous d'abord.... les Etats-Unis nous aideront ensuite. Question de bon sens et question de fierté! Nous serions indignes de vivre libres dans notre beau pays si nous comptions uniquement sur le voisin pour nous le conserver et si nous avions la lâcheté de nous croiser les bras. — Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal à Radio-Canada, jeudi 17 octobre 1940.

L'UKRAINE

Paysans opprimés

Plusieurs lettres reçues de ce pays annoncent une grande famine pour cet hiver. Les paysans qui s'aventurent du côté des frontières russes sont capturés et enrégimentés de force.

ITALIE

Récolte de nuit

Rome. — Pour assurer la récolte de riz en Italie, on illumine les rizières et on oblige les paysans à travailler de nuit.

LA FORCE PHYSIQUE DANS LE VIEUX QUÉBEC



LOUIS CYR, champion homme fort du monde, dont la façon favorite de manier les prisonniers consistait, quand il était officier de police à Montréal, à en balancer deux, un sous chaque bras, et à les conduire ainsi au poste de police le plus rapproché.

Voici ses records: —
Levé de 3,526 livres de fonte sur une plate-forme.
Levé de 265 livres par-dessus la tête, le bras tendu.
Levé, avec un doigt, d'un poids de 490 livres.
Sept exploits brisant tout record à l'Aquarium Hall de Londres, Angleterre.
A Boston, levé, sur son dos, une plate-forme portant 18 hommes d'un poids total de 4,300 livres.
Onze records de levé de poids à Chicago, en 1896.



Le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES \$1.05 26 ONCES \$2.40 40 ONCES \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER

MAISON FONDÉE EN 1695

PETITS COURRIERS D'EUROPE

FRANCE —

Paris. — Le *Berliner-Borsenzeitung* décrit ainsi la situation en France: "La ville de Verdun est vide. Seuls quelques rares habitants sont revenus. Tout est mort et désert. L'herbe pousse dans les cratères d'obus et des tombes fraîches ont été creusées sur les bords des routes. La tragédie de Verdun est symbolique de la tragédie française."

"La situation économique de la France est sérieuse. Personne ne s'attend à ce que le gouvernement de Vichy améliore le sort du peuple. Tout ce qui est fait par le gouvernement porte le sceau de mesures palliatives et temporaires. On parle beaucoup de rétablir la vie économique française mais cela est impossible car cette démarche exigerait des sommes énormes que la France n'a plus. Les réfugiés coûtent très cher, car il y en a 9 à 10 millions en France non occupée, c'est-à-dire dans un territoire qui, autrefois, ne contenait que 14 millions d'habitants. Il y a donc beaucoup de chômage. Le ravitaillement est mauvais, le gouvernement de Vichy s'obstine à prétendre que la famine est impossible, bien que les repas servis dans les restaurants se composent d'un seul plat. Tout est rationné. Mais malgré cette mesure on ne voit pas comment la situation pourrait s'améliorer. La guerre a complètement démoli la fragile structure de l'économie française. A certains endroits, les fermiers refusent de préparer la terre pour les semences du printemps et ne s'occupent même pas d'engranger ce qui reste de leur récolte. Le combustible manque à l'heure actuelle. Le gouvernement français n'a que pour un mois de combustible en réserve. L'attitude générale de la population française peut se résumer par cette phrase: "La république est morte, vive la république!"

"Il se déroule aussi une campagne de chuchotements contre l'ordre nouveau. Dans la France occupée et aussi à Paris la population semble abrutée. Les Français ne peuvent pas comprendre que la France ait été défaite et ils ne veulent pas comprendre. Volontairement ou non, ils confondent l'armistice avec la paix, et ils feignent la surprise quand on leur dit qu'à la conférence de paix, la France devra payer pour ses fautes. La majorité des réfugiés qui reviennent à Paris ne sont pas abattus mais ils gardent l'état d'esprit

"Elles chassent la FIÈVRE DE DENTITION DE BÉBÉ"

C'EST ce que dit Mme B—, de North Sydney. Et une maman, de Toronto, dit ceci: "J'employais les Tablettes Baby's Own et mes bébés n'étaient jamais méchants. Ni crampes, ni douleurs pendant leur dentition. En réalité, c'est à peine si je savais quand ils perçaient leurs dents, puisqu'ils ne me dérangent jamais la nuit."

Les Tablettes Baby's Own sont sucrées, efficaces, faciles à prendre et inoffensives. Ne contiennent aucun opiat ou drogue stupéfiante. Essayez les Tablettes Baby's Own, non seulement pour les troubles de la dentition, mais dans les cas de rhumes, constipation, dérangements d'estomac et autres petites maladies infantiles. 25 cents. Vous serez remboursés si vous n'êtes pas satisfaits.

des anciens jours.

"La France", conclut le *Borsenzeitung*, "n'a pas commencé à se reformer. La république n'est pas morte, elle fait simplement la morte."

Privés de correspondance

Vichy. — Dernièrement, on annonçait que les Allemands retenaient 60.000.000 de lettres, à destination de la France. L'explication de ce geste se trouve peut-être dans le fait que les Allemands privent chaque village de correspondance, chaque fois qu'un de leurs soldats est tué secrètement par la population. On cite le cas d'un petit village français où chaque soir, une sentinelle allemande était tuée. Tout le département fut privé de correspondance.

Pour le meurtre d'un Allemand

Rouen. — La ville de Rouen s'est vu imposer une amende de trois millions de francs pour le meurtre d'un matelot allemand; de son côté la ville de Nantes, cinq millions de francs d'amende parce qu'un câble allemand avait été coupé.

Vive la R.A.F.!

Paris. — On rapporte que dans un village situé en France occupée, des soldats nazis ont complètement rasé un monument que les habitants avaient érigé aux morts de la dernière guerre. Quelque temps plus tard, les mêmes soldats patrouillant les lieux de leur acte de vandalisme aperçurent, sur l'emplacement du monument, une pancarte où quelqu'un du village hasardé à écrire: "Vive la R.A.F." pour bien manifester les sentiments qui animent toute la population des alentours.

DANEMARK —

La disette des vivres

Copenhague. — Le *Dvenska Dagbladet* rapporte que le Danemark a du blé pour un mois et que sa réserve d'orge est épuisée. Faute de fourrage on a dû abattre beaucoup de bestiaux et l'on compte actuellement 750.000 têtes de bétails de moins qu'au début de la guerre. Le nombre des pores et des volailles a diminué de moitié. Le prix des vivres a augmenté considérablement; le prix de la viande de 60% et celui du pain de 50%. Il y a une disette d'essence et de charbon.

BELGIQUE. —

Bruxelles. — Un tribunal militaire condamné sept étudiants belges âgés de 16 à 19 ans, à des peines variant de cinq à quinze ans de travaux forcés après qu'ils se furent livrés aux autorités et avoir admis qu'ils avaient coupé les fils téléphoniques entre la Belgique et la Hollande. Ces étudiants se sont livrés pour éviter des sanctions à un grand nombre de soldats mobilisés qui avaient été arrêtés injustement. Les Nazis se plaignent de l'esprit de révolte des Belges.

ALLEMAGNE —

Hamm. — Des trains entiers de prisonniers de guerre polonais ont passé presque chaque jour en octobre à Hamm, point de raccordement ferroviaire, pour se diriger vers la France, la Hollande et la Belgique.

Les prisonniers polonais sont employés à construire des retran-

chements dans les régions bombardées par les Anglais, entre autres, Calais, Dunkerque, Seavenhagen, Ostende, Rotterdam. En une seule journée ont passé 12 trains de 30 wagons chacun.

NORVEGE —

Oslo. — Par ordre des autorités allemandes, les Norvégiens ont dû livrer toutes leurs armes, même les vieilles épées et les canifs. En cas de désobéissance les sanctions comprennent de longs emprisonnements, et mé-

me la mort.

SUISSE —

Zurich. — On a capté ici des irradiations d'un poste de radio secret installé en Pologne qui rapporte de nouvelles brutalités allemandes.

Dans le village de Dlutow, 12 cultivateurs ont été pendus parce que l'un d'eux n'avait pas déclaré un fusil de chasse.

Dans un train de direction de Katowice, de jeunes Nazis s'amusèrent à jeter abord des Polo-

nais, pendant que le train filait à grande vitesse.

YUGOSLAVIE —

Belgrade. — Les Allemands ont déclaré à la Yougoslavie qu'elle sera désormais considérée comme un pays exclusivement agricole. Toute la moisson de céréales sera envoyée en Allemagne qui seule fournira à la Yougoslavie les produits manufacturés, dont elle aura besoin. C'est l'application intégrale du système économique nazi.



A votre service: JACQUES PAILLÉ, St-Justin, Qué.

Egale le foyer!
Embellissez votre foyer
au moyen de
**LA LAMPE RÉFLECTEUR
"TRI-LITE"**

Ces lampes élégantes sont manufacturées en une variété de modèles attrayants qui contribueront, dans une large part, à améliorer et embellir l'apparence de vos appartements. De plus, l'agencement "TRI-LITE", d'ampoules de 100-200-300-watts, fournit un

ÉCLAIRAGE "FLEXIBLE"
qui illumine toute la pièce.

"TRI-LITE" contribuera à la gaieté et au bon éclairage de votre maison... choses qui seront appréciées de vos invités, de vos enfants et de toute la famille.

Voyez votre représentant local ou la salle d'échantillons "Shawinigan" aujourd'hui—voyez comme c'est facile de posséder une de ces lampes.

The
SHAWINIGAN
Water & Power Co.

NOTRE FEUILLETON. —

Les Anciens Canadiens

par Philippe-Aubert de Gaspé

(Courtoisie de la Librairie Beauchemin, Montréal.)

(suite)

— Mon frère ment encore, dit l'Indien en secouant la tête d'un air de doute: les sauvages écossais sont toujours des visages-pâles, et ils ne doivent pas avoir le courage de souffrir comme les peaux-rouges.

Et il continua à fumer d'un air pensif.

— Que mon frère prête l'oreille à mes paroles, reprit Dumais, et il verra que je dis la vérité.

— Parle; ton frère écoute.

— Les Anglais et les Écossais, continua le Canadien, habitent une grande île de l'autre côté du grand lac; les Anglais vivent dans la plaine, les Écossais dans les montagnes. Les Anglais sont aussi nombreux que les grains de sable de ce lac, et les Écossais que les grains de sable de cet flot où nous sommes maintenant; et néanmoins ils se font la guerre depuis autant de lunes qu'il y a de feuilles sur ce gros érable. Les Anglais sont riches, leurs sauvages sont pauvres; quand les Écossais battaient les Anglais, ils retournaient dans leurs montagnes chargés de riche butin; quand les Anglais battaient les Écossais, ils ne trouvaient rien en retour dans leurs montagnes: c'était tout profit d'un côté et rien de l'autre.

— Pourquoi les Anglais, s'ils étaient si nombreux, dit la Grand'Loutre, ne les poursuivaient-ils pas dans les montagnes pour les exterminer tous? Mon frère dit qu'ils vivent dans une même île: ils n'auraient pu leur échapper.

— Houa! s'écria Dumais à la façon du sauvage, mon frère va voir que c'est impossible, s'il veut m'écouter. Les sauvages écossais habitent des montagnes si hautes, si hautes, dit Dumais en montrant le ciel, qu'une armée de jeunes Anglais qui les avaient poursuivis, une fois, jusqu'à moitié chemin, avaient la barbe blanche quand ils descendirent.

— Les Français sont toujours fous, dit l'Indien, ils ne cherchent qu'à faire rire: ils mettront bien vite des matchicotis (jupons) et iront s'asseoir avec nos squaws (femmes), pour les amuser de leurs contes;

ils ne sont jamais sérieux comme des hommes.

— Mon frère doit voir, reprit Dumais, que c'est pour lui faire comprendre combien sont hautes les montagnes d'Écosse.

— Que mon frère parle; la Grand'Loutre écoute et comprend, fit l'Indien accoutumé à ce style figuré.

— Les Écossais ont la jambe forte comme l'origan, et sont agiles comme le chevreuil, continua Dumais.

— Ton frère te croit, interrompit l'Indien, s'ils sont tous comme le prisonnier, qui, malgré ses liens, était toujours sur mes talons quand nous l'avons amené ici: il a la jambe d'un sauvage.

— Les Anglais, reprit le Canadien, sont grands et robustes; mais ils ont la jambe molle et le ventre gros: si bien que, quoique souvent victorieux, lorsqu'ils poursuivaient leurs ennemis sur leurs hautes montagnes, ceux-ci plus agiles échappaient toujours, leur dressaient des embûches, et en tuaient un grand nombre; si bien que les Anglais renonçaient le plus souvent à les poursuivre dans des lieux où ils n'attrappaient que des coups et où ils crevaient de faim. La guerre continuait cependant toujours: quand les Anglais faisaient des prisonniers, ils en brûlaient quelques-uns; mais ceux-ci entonnaient au poteau leur chanson de mort, insultaient leurs ennemis en leur disant qu'ils avaient bu dans les crânes de leurs grands-pères, et qu'ils ne savaient pas torturer des guerriers.

— Houa! s'écria la Grand'Loutre, ce sont des hommes que ces Écossais!

— Les Écossais, reprit le Canadien, avaient pour chef, il y a bien longtemps de cela, un brave guerrier nommé Wallace; quand il partait pour la guerre, la terre tremblait sous ses pieds: il était aussi haut que ce sapin, et valait à lui seul toute une armée. Il fut trahi par un misérable, vendu pour de l'argent, fait prisonnier et condamné à être pendu. A cette nouvelle, ce ne fut qu'un cri de rage et de douleur dans toutes les montagnes d'Écosse: tous les guerriers se peignirent le visage en

noir, on tint conseil et dix grands chefs, portant le calumet de paix, partirent pour l'Angleterre. On les fit entrer dans un grand wigwam, on alluma le feu du conseil, on fuma longtemps en silence; un grand chef prit enfin la parole et dit: Mon frère, la terre a assez bu le sang des guerriers de deux braves nations, nous désirons enterrer la hache: rends-nous Wallace, et nous resterons en otages à sa place: tu nous feras mourir, s'il lève encore le casse-tête contre toi. Et il présenta le calumet au grand Ononthio des Anglais qui le repoussa de la main en disant: Avant que le soleil se couche trois fois, Wallace sera pendu.

— Ecoute, mon frère, dit le grand chef écossais, s'il faut que Wallace meure, fais-lui souffrir la mort d'un guerrier: on ne pend que les chiens; et il présenta de nouveau le calumet, qu'Ononthio repoussa. Les députés se consultèrent entre eux, et leur grand chef reprit: Que mon frère écoute mes dernières paroles, et que son cœur se réjouisse: qu'il fasse planter onze poteaux pour brûler Wallace et ses dix guerriers, qui seront fiers de partager son sort: ils remercieront leur frère de sa clémence. Et il offrit encore le calumet de paix, qu'Ononthio refusa.

— Hou! fit la Grand'Loutre, c'étaient pourtant de belles paroles et sortant de cœurs généreux. Mais mon frère ne me dit pas pourquoi les Écossais sont maintenant amis des Anglais, et font la guerre avec eux contre les Français?

— Les députés retournèrent dans leurs montagnes, la rage dans le cœur; à chaque cri de mort qu'ils poussaient avant d'entrer dans les villes et villages pour annoncer la fin lamentable de Wallace, tout le monde courait aux armes, et la guerre continua entre les deux nations pendant autant de lunes qu'il y a de grains de sable dans ma main, dit Dumais en jetant une poignée de sable devant lui. Le petit peuple de sauvages était le plus souvent vaincu par les ennemis aussi nombreux que les étoiles dans une belle nuit; les rivières coulaient des eaux de sang, mais il ne songeait pas à enfouir la hache du guerrier. La guerre durerait encore sans un traître qui avertit des soldats anglais que neuf grands chefs écossais, réunis dans une caverne pour y boire de l'eau-de-feu, s'y étaient endormis comme notre frère Talamousse.

— Les peaux-rouges, dit la Grand'Loutre, ne sont jamais traîtres à leur nation: ils trompent leurs ennemis, jamais leurs amis. Mon frère veut-il me dire pourquoi il y a des traîtres parmi les visages-pâles?

Dumais, assez embarrassé de répondre à cette question faite à brûle-pourpoint, continua comme s'il n'eût rien entendu:

— Les neuf chefs, surpris loin de leurs armes, furent conduits dans une grande ville, et tous condamnés à être pendus avant la fin d'une lune. A cette triste nouvelle, on alluma des feux la nuit sur toutes les montagnes d'Écosse pour convoquer un grand conseil de tous les guerriers de la nation. Les hommes sages dirent de belles paroles pendant trois jours et trois nuits; et cependant on ne décidait rien. On fit la médecine, et un grand sorcier déclara que le mitsi manitou (1) était irrité contre ses enfants, et qu'il fallait enfouir la hache pour toujours. Vingt guerriers peints en noir se rendirent dans la grande ville des Anglais, et avant d'y entrer poussèrent autant de cris de mort qu'il y avait de chefs captifs. On tint un grand conseil, et l'Ononthio des Anglais leur accorda la paix à condition qu'ils donneraient des otages, qu'ils livreraient leurs places fortes, que les deux nations n'en feraient plus qu'une, et que les guerriers anglais et écossais combattraient épaule contre épaule les ennemis du grand Ononthio. On fit un festin qui dura trois jours et trois nuits, et où l'on but tant d'eau-de-feu, que les femmes serrèrent les casse-tête: car, sans cela, la guerre aurait recommencé de nouveau. Les Anglais furent si joyeux, qu'ils promirent d'envoyer en Écosse, par-dessus le marché toutes les têtes, pattes et queues des moutons qu'ils tueraient à l'avenir.

— C'est bon ça, dit l'Indien; les Anglais sont généreux! (2)

— Mon frère doit voir, continua Dumais, qu'un guerrier écossais aime mieux être brulé que pendu, et il va me vendre sa part du prisonnier. Que mon frère fasse son prix, et Dumais ne regardera pas l'argent.

— La Grand'Loutre ne vendra pas sa part du prisonnier, dit l'Indien: il a promis à Taoutsî et à Katakouïf de le livrer demain au campement du petit Marigotte, et il tiendra parole. On assemblera le conseil; la Grand'Loutre parlera aux jeunes gens, et, s'ils consentent à ne pas le brûler, il sera toujours temps de la livrer à d'Haberville.

— Mon frère connaît Dumais, dit le Canadien: il sait qu'il est riche, qu'il a un bon cœur et qu'il est un homme de parole; Dumais paiera pour le prisonnier six fois autant, en comptant sur ses doigts, qu'Ononthio paie aux sauvages pour la chevelure de l'ennemi.

— La Grand'Loutre sait que son frère dit vrai, répliqua l'Indien, mais il ne vendra pas sa part du prisonnier.

Les yeux du Canadien lancèrent des flammes; il serra fortement le manche de sa hache; mais, se ravisant tout à coup, il secoua d'un air indifférent les cendres de la pipe au casse-tête qui servait de pipe aux

Français aussi bien qu'aux sauvages dans leurs guerres de découvertes. Quoique le premier mouvement hostile de Dumais n'eût point échappé à l'oeil de lynx de son compagnon, il n'en continua pas moins à fumer tranquillement.

(La suite au prochain numéro)

(1) Faire la médecine: les sauvages n'entreprenaient aucune expédition importante, soit de guerre, soit de chasse, sans consulter les esprits infernaux par le ministère de leurs sorciers.

Le mitsimanitou était le grand dieu des sauvages; et le manitou, leur démon ou génie du mal, divinité inférieure toujours opposée au dieu bienfaisant.

(2) Les sauvages sont très friands de la tête et des pattes des animaux. Je demandais un jour à un vieux canaoua, qui se vantait d'avoir pris part à un festin où sept de leurs ennemis avaient été mangés, qu'elle était la partie la plus délicieuse d'un ennemi rôti: il répondit sans hésiter, en se faisant claquer la langue: Certes, ce sont les pieds et les mains, mon frère.

ESPAGNE —

Propagande

Madrid. — Plusieurs petits journaux américains sympathiques aux Nazis et aux Fascistes prédisent le siège prochain de Gibraltar par les Allemands et les Italiens secondés par les Espagnols et disent que l'ennemi emploiera plusieurs nouvelles armes terribles. Ces communications proviennent tous évidemment de même source.

FRAPPEZ LE RHUME DE CERVEAU

Là même où il vous frappe!

DÉBARRASSEZ votre nez des mucosités qui l'obstruent—dégagez votre tête enflée—en faisant usage du Vicks Va-tro-nol. Quelques gouttes vous apporteront un prompt soulagement. CE TRAITEMENT doit son efficacité à ce que le Va-tro-nol est un médicament spécialisé—conçu spécialement pour être employé dans le nez. En outre, employé dès le moindre éternuement ou reniflement, le Va-tro-nol aide réellement à empêcher les rhumes de se déclarer.



Les Anciens Canadiens

Illustrateur: Jean-Marie Massicotte, Montréal.

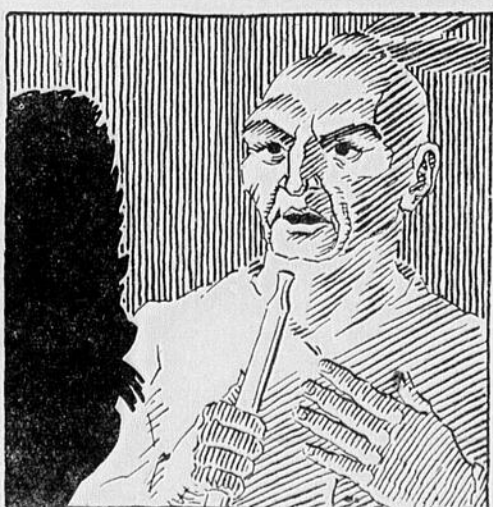
Commentateur: Pierre Deléan, Cap-de-la-Madeleine, Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, Section des Trois-Rivières.



—Mon frère veut-il à présent me vendre sa part du prisonnier? demanda Dumais à la Grand'Loutre. Qu'en veux-tu faire? —Le vendre au capitaine d'Haberville qui le fera pendre! —Ca fait plus mal d'être brûlé... —Mon frère se trompe, un écossais préfère le feu à la honte d'être pendu.



—Mon frère ment, coupa la Grand'Loutre. —Ecoute, mon frère, reprit Dumais, quand la Grand'Loutre et sa famille étaient malades il y a cinq lunes, Dumais a été les chercher au risque de prendre lui-même la maladie, il les a soignés et guéris...



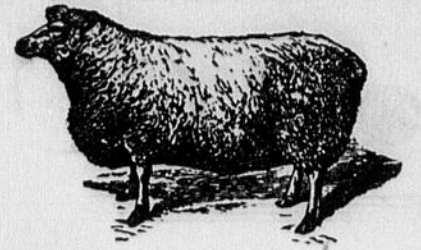
—Si Dumais, répliqua l'Indien, et sa famille fussent tombés malades, je les aurais portés dans mon wigwam et la Grand'Loutre n'aurait pas dit: je t'ai soigné, je t'ai nourri! —Que mon frère ajoute l'Indien avec fierté, emmène le prisonnier... la peau rouge ne doit plus rien au visage pâle.



—Ecoute, frère, Dumais a raconté à la Grand'Loutre son aventure lorsque les glaces du printemps l'emportèrent vers la chute Saint-Thomas et comment il fut sauvé par un jeune écossais. —Mon frère m'a raconté, —Eh bien! devant le Grand Esprit qui m'écoute le prisonnier est ce jeune écossais qui l'a sauvé.



AGRICULTURE



DEFINITION DES DIFFERENTES CATEGORIES DE CARCASSES DE PORCS D'APRES LES REGLEMENTS DE LA CLASSIFICATION.

(suite et fin)

Après avoir examiné les caractéristiques des deux catégories supérieures A et B, la semaine dernière, nous en étions rendu à la première des catégories qui subissent des rabais, c'est-à-dire celle qui est désignée par la lettre C. dans la classification à la pente.

La catégorie C correspond à peu près à ce qu'on appelait autrefois "Boucher" lorsque les porcs étaient classifiés sur pied. Il y a cependant une différence assez marquée. Par exemple, entre 180 et 230 livres, seuls les porcs de mauvais type étaient classés "Bouchers", tandis qu'entre 150 et 180 — ou 230 et 240 livres — nourris et abrévés, ils étaient tous vendus comme "Bouchers" sans égard à leur conformation. Ils étaient alors considérés comme tels à cause de leur poids qui était insuffisant dans le premier cas, et trop élevé dans le second. Avec la classification au croc, il n'en est plus ainsi car le poids ne sert pas à déterminer la catégorie C. C'est la conformation, le type et la qualité qui entrent en ligne de compte. Les carcasses que l'on désigne sous le nom de C sont celles qui sont de mauvais type et dont la couche de gras est trop épaisse ou mal répartie. Ces carcasses proviennent, dans la majorité pour ne pas dire dans tous les cas, de porcs de type à lard gras qui sont plutôt courts avec une épaule proéminente, un côté mal balancé, c'est-à-dire trop profond à l'avant-train et pas assez à l'arrière, avec des côtes rondes, ce qui leur donne une apparence cylindrique, et avec un jambon court, de mauvaise forme, renfermant des amas de gras. Enfin, ce qui caractérise avant tout ces carcasses, c'est une trop grande proportion de gras comparativement à la chair maigre. De plus, elles ne conviennent guère au commerce d'exportation et lorsqu'elles sont préparées pour le commerce local, elles offrent un plus grand pourcentage d'abats à cause de leur excès de graisse.

Comme dans le cas des B, la catégorie C comprend elle aussi trois classes suivant la pesanteur des carcasses:

Pour la classe 1, le poids varie de 135 à 175 livres;

Pour la classe 2, le poids varie de 120 à 134 livres;

Pour la classe 3, le poids varie de 176 à 185 livres.

La couche de gras à l'endroit le plus épais de l'épaule peut aller jusqu'à 3 pouces pour la classe 1; 2 1/4 pouces pour la classe 2, et 3 1/4 pouces pour la classe 3. Il n'y a pas de longueur minimum requise dans aucune des classes C. D'une façon générale, on exige qu'elles soient toutes bien finies et que la chair soit de bonne qualité.

La catégorie D renferme aussi trois classes ayant les mêmes limites de pesanteur respectives que les C. Cette catégorie sert surtout à désigner les carcasses qui manquent de fini, sans égard à la conformation, et dont la chair n'a pas assez de consistance. C'est à peu près tout ce qu'il y a à dire au sujet des D, car la proportion de porcs qui entrent dans cette catégorie n'est pas très considérable.

Une autre catégorie qui laisse bien des gens songeurs, c'est celle qu'on s'est plu à désigner par la lettre E. Rendu à la lettre E, il y en a qui se demanderont si toutes les lettres de

l'alphabet vont y passer. Eh! bien non, il ne faut pas s'en faire, ça achève, car à moins que l'on invente quelque autre classe, l'on n'ira pas plus loin que là d'ici à nouvel ordre.

Ce que l'on désigne généralement par les "E", ce sont des carcasses très maigres qui n'ont que les os et la couenne et qui sont molles et huileuses. Les porcs mis de côté ou condamnés sur le plancher d'abattage par l'inspecteur vétérinaire pour cause de maladie entrent aussi dans cette catégorie, de même que les carcasses qui souffrent de contusions sérieuses et profondes.

Enfin, il y a encore une sorte de porcs qui va dans la catégorie E; ce sont les demi-castrats qui causent tant d'ennuis aux cultivateurs parce qu'ils leur font perdre \$4.00 par tête. Les demi-castrats se recrutent ordinairement parmi les porcs qui ont été mal castrés. Ils comprennent les verrats expédiés par mégarde, et les porcs monorchides. Il vaudrait mieux vendre ces sujets sur le marché local au lieu de les envoyer sur notre marché.

Les légers comprennent les carcasses pesant moins de 119 livres qui sont assez bien finies, mais n'incluent pas celles qui sont trop maigres. Depuis quelque trois semaines, nous avons reçu dans plusieurs expéditions un trop grand nombre de porcs légers, lesquels font perdre beaucoup d'argent à leurs propriétaires. Il aurait mieux valu garder ces sujets à domicile et les rendre au poids requis au lieu de les expédier dans un pareil état. Nous conseillons donc fortement aux producteurs de soigner leurs porcs jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour le marché et de ne pas les vendre avant qu'ils ne pèsent entre 185 et 210 livres.

Toute carcasse ayant une couche de gras raisonnable et de bonne qualité dont le poids varie de 186 à 205 lbs est classée parmi les lourds. Mêmes spécifications pour les extralourds, avec cette différence dans la pesanteur qui part de 206 livres et va en augmentant.

Nous tenons à faire ici une recommandation très importante à tous nos expéditeurs au sujet des mémoires d'expédition que nous leur demandons de nous faire parvenir aussitôt que possible afin que nous puissions remettre aux classificateurs les renseignements nécessaires à l'identification des porcs au moment de l'abattage. Autrement, les porcs seront tués plus tard car les classificateurs ne peuvent nous donner la classification avant d'avoir en main votre manifeste. Il leur faut donc ce document avant que les porcs soient abattus, sinon il y aura du délai dans les remises. Vous voudrez bien vous conformer à cet avis car il y va de votre propre intérêt.

J.-E. BISSON,

agronome,

Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:—

La tranquillité assez apparente qui existait à la fin de la semaine précédente ne fut que momentanée. De fait, la tenue de notre marché au beurre fut un peu plus ferme durant cette dernière semaine écoulée et une autre avance fut enregistrée dans les cotes.

Ce renouvellement de fermeté est

attribuable à une reprise d'activité dans le mouvement des achats et à une liquidation beaucoup moins prononcée de la part des détenteurs.

Suivant le relevé préliminaire de l'Office National de la Statistique, les stocks en entrepôts comprenant les neuf principales villes canadiennes, au 1er novembre courant, se totalisaient à 36, 287,337 lbs. comparativement à 40, 349, 420 lbs. pour la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution substantielle de 4,062,083 lbs. sur 1939.

Lundi avant-midi, le 4 novembre, les prix du beurre No. 1 pasteurisé, au gros, variaient de 29 1/4¢ à 29 3/4¢ la livre.

FROMAGE:—

Nous prions les expéditeurs de ne fabriquer que du fromage blanc, afin de se conformer aux dispositions du contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien.

VOLAILLES VIVANTES:—

Ainsi que pour la semaine précédente, les arrivages de presque toutes les différentes catégories furent très considérables, l'excédant la demande et de qualité plutôt médiocre.

La distribution fut très lente et, afin d'épargner l'accumulation, les détenteurs furent encore obligés d'accepter une autre réduction de prix.

Si l'on veut prévenir une baisse trop prononcée des prix, il est donc urgent de n'expédier que des oiseaux bien engraisés et finis à point.

VOLAILLES ABATTUES:—

Les arrivages courants sont régulièrement absorbés et les prix soutenus.

OEUF:—

(Montréal et Québec)

Après avoir enregistré une baisse de prix assez notable durant les premiers jours de la semaine, ce marché s'est remarquablement raffermi de nouveau au cours des derniers jours.

Actuellement, les arrivages sont insuffisants pour les besoins immédiats et les prix sont très fermes.

VEAUX ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Marché tranquille et prix un peu plus stationnaires.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 4 novembre, 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

B1 (135 à 175) (Bacon) Prix de base. Vendus vivants: Nourris et abrévés: On offre 8.50c.

Par camions: On offre 8.65c. Truies: 5.00-6.00.

Vendus abattus: On offre 11.30.

PRIME: A ou Select (140 à 170 lbs) Poids chaud abattu: \$1.00

RABAIS (Par tête):—

B2 (125 à 185 lbs) 50c.

B3 (176 à 185 lbs) \$1.50

C1 et C2 (120 à 175 lbs) \$1.00

C3 (176 à 185 lbs) \$2.00

D1 et D2 (120 à 175 lbs) \$1.50

D3 (176 à 185 lbs) \$2.50.

Légers 119 lbs et moins \$1.50.

Légers moins de 100 lbs \$2.00

Pesants (186 à 205 lbs) \$3.00

Extra pesants (206 à 220 lbs) \$2.50 du 100 lbs.

Extra pesants (220 lbs et plus) \$3.00 du 100 livres.

Demi-castrats, Coupe de \$4.00 par tête.

Meurtris, Coupe de \$2.00 par tête.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 10.50—11.00

Bon 10.00—10.50

Moyen 9.00—9.50

Commun 7.00—8.00

D'herbe 4.00—4.75

BOUVILLONS:—

Choix 7.75—8.00

Bon 7.00—7.50

Moyen 6.00—6.50

Commun 4.50—5.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Bons 9.50

Non castrés 7.50

Communs 7.50

MOUTONS:—

Bon 4.50—5.00

Commun 2.50—3.50

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 6.25—6.50

Bonne 5.50—6.00

Moyenne 4.50—5.00

Commune 3.50—4.00

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 5.25—5.50

Bonne 4.75—5.00

Moyenne 3.75—4.25

Commune 3.00—3.50

Très Commune 2.25—2.50

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 5.50—6.00

Bon 4.25—4.75

Moyen 3.75—4.25

Commun 3.25—3.50

Prix de Remise

Semaine finissant le 2 novembre 1940

POULES VIVANTES:—

A—5 lbs et plus 14 1/4¢

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 12 3/4

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 10 3/4

COQS 11

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (GRIS ET BLANCS)

A—6 lbs et plus 16 1/2¢

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 15 3/4

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 14

D—3 lbs jusqu'à 4 lbs 12

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (ROUGES)

A—6 lbs et plus 16 1/3¢

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 14 1/2

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 12 3/4

D—3 lbs jusqu'à 4 lbs 11 1/2

POULETS VIVANTS "A GRILLER"

A—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs bonne qualité 20¢

B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs qualité moyenne 18

C—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs Qualité inférieure aux catégories "A et B" 16

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus — la livre 10¢

N.-B. — Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Bons 14 1/2¢

Moyens 13

Communs 13

POULETS ABATTUS:—

(Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus 26¢

A—6 lbs et plus 25

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 24

B—6 lbs et plus 23

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 21

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20

C—6 lbs et plus 19

C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 18

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16

POULETS ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus 27

A—6 lbs et plus 26

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 25

B—6 lbs et plus 23

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21

POULES ABATTUES:—

(Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus 19 1/2¢

A—5 lbs et plus 18 1/2

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17 1/2

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16 1/2

B—5 lbs et plus 15 1/2

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 14 1/2

B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 13 1/2

C—5 lbs et plus 12 1/2

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 11 1/2

OEUF:—

A—(Gros) 42¢

A—(Moyens) 39

B—(Petits) 28

A—(Poulettes) 30

C—(Petites) 21

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 28 octobre 1940 inclusivement

No. 1 Pasteurisé 28 3/4¢

No. 1 Non pasteurisé 28 3/4

No. 2 27 3/4

FROMAGE:—

Semaine finissant le 29 octobre 1940 inclusivement

BLANC ET COLORE.—

No. 1 13 3/4¢

No. 2 13 1/4

No. 3 12 3/4

N.-B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

LES CABLES TRANSATLANTIQUES.

D'après le service des télégraphes du Canadien National dont les communications s'étendent aux quatre coins de la terre, les navires affectés à l'installation des câbles sous-marins mettent dix jours à faire l'installation d'un câble transatlantique. Les navires affectés à ces installations sont munis de toutes les machineries les plus modernes. Le premier câble transatlantique date de 1858.

Le hangar que construit Air-Canada au nouveau champ d'aviation commerciale de Montréal, à Dorval, sera le plus grand du genre au Canada.

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ

par VERVILLE

Politique municipale

Pour étendre davantage nos idées de la semaine dernière sur ce point essentiel, nous disons qu'il est extrêmement important de bien choisir nos candidats. C'est que de nombreux problèmes attendent les nouveaux administrateurs qui seront élus pour le prochain terme.

Aussi, importe-t-il vivement de choisir impartialement ceux qui brigueront l'honneur de vouloir les résoudre à l'avantage de la marche de notre ville qui a trop dormi de longues années. Déjà, des candidatures mousses, tant à la mairie qu'à l'échevinage de nos divers quartiers. Les électeurs clairvoyants et prudents ont le devoir d'étudier dès maintenant le dossier de ces candidats, afin de bien connaître leurs mérites respectifs et de les comparer mathématiquement. On ne saura jamais se renseigner assez tôt.

La Chambre de Commerce de cette ville est appelée, de par sa constitution, son but effectif, ses ambitions, à nous être un précieux et indispensable auxiliaire. Ses officiers aux vues larges et éclairées peuvent distinguer et proposer nettement tels membres actifs de la Chambre qui possèdent véritablement les qualités requises pour le développement de la Ville et la prospérité commune pour tous ses contribuables. De leur côté, les propriétaires et les électeurs qui sont le gros de la masse doivent, eux, redoubler d'attention et de vigilance afin de ne pas commettre, par fanatisme désuet de couleur politique, certaines erreurs préjudiciables du passé. C'est cette mentalité étroite et tyrannique qui a tant retardé la course de notre ville vers un réel progrès!

Sachons voir plus haut et plus loin... Louiseville est à une période, ou un tournant, où nous avons besoin de gouvernants qualifiés qui sachent se dévouer avec jugement et compétence aux intérêts généraux de la ville. Avec de tels administrateurs, il sera facile et possible d'augmenter les revenus municipaux (au besoin, par taxes spéciales: bicyclettes, magasin à chaînes, etc.) et de réaliser, dès l'été prochain, des travaux d'utilité publique, réclamés par des voix autorisées depuis si longtemps.

Aussi, cette fois, pas de candidats à l'esprit croche, aux vues étroites, hostiles au progrès. Ceux-là ont déjà trop retardé notre marche dans le passé. Ils nous ont fait perdre trop de réelles opportunités. Partant ils nous ont coûté trop cher, à nous, les gros payeurs de taxes.

Comprenons-nous bien: Un représentant à l'hôtel de ville, soit comme maire, soit comme échevin, n'y a pas été placé de confiance pour favoriser et patronner exclusivement, souvent avec une injustice révoltante pour certains bons payeurs de taxes, un Tel ou un Tel autre, mais il occupe cette position publique pour servir avant tout l'intérêt général. Autrement, qu'il reste donc dans sa cuisine. Ce sera mieux encore que de méconnaître aussi effrontément le sens civique de son mandat et de manquer avec un tel sans-gêne aux responsabilités qu'il a librement assumées.

Aux électeurs, toujours les véritables maîtres, de trier soigneusement le maire futur et ses collaborateurs pour la prochaine administration municipale. Les circonstances spéciales que nous traversons, les possibilités qu'il nous faut absolument réaliser, certains travaux de confort public urgents, l'expérience acquise du passé, tout exige cette année que tout le monde fasse strictement son devoir.

Et pour le faire vraiment, il faudra choisir les hommes de premier ordre. Ce choix, fait et ratifié, alors, Louiseville pourra se décrocher, se réveiller, se dégourdir, et nous pourrons enfin aller de l'avant!

Billet de la Semaine

Etre aimable, mon cher, mais c'est la vocation de la vie, la raison même de notre existence. Pourtant, l'amabilité, c'est parfois difficile, souvent et toujours complexe. En l'épucant du sens trou mondain qu'elle acquiert parfois, l'amabilité désignera pour nous différentes manières d'être, de se comporter, d'agir. Si vous entendez l'amabilité dans le sens du goût, de l'attrait, votre amabilité sera aussi variable que le sont et le goût et l'attrait. Aussi, l'âge, les lieux sont-ils facteurs éminents d'amabilité.

L'amabilité stable, réelle, égale, prend son essence dans les qualités fondamentales du cœur, dans les décors de l'esprit beaucoup plus que dans un profil de médaille ou dans l'élégance d'un corps. Pour être vraiment aimable, qu'il faut couper et couper encore dans les buissons de l'égoïsme, qu'il faut amenuiser bien des angles trop durs...

L'amabilité a une grande mission: apaiser les rancoeurs, adoucir les souffrances cotoyées et trop négligées parfois, rendre dévoué, com-

préhensif, sympathique à autrui. Vous voyez que l'amabilité a de nombreuses parentes morales.

A mesure que votre condition matérielle, intellectuelle s'améliore; à mesure aussi que vous marchez plus vite dans la vie, vous devenez plus conscient de votre rôle qui en est un avant tout de sociabilité; vous prenez enfin une idée plus nette, plus juste de la vie et de ses misères, votre cœur alors, même à votre insu, s'agrandit, cogne plus fort. Plus cette évolution se poursuivra, plus vous comprendrez que l'amabilité est l'une des vertus les plus nécessaires au support des uns et des autres.

Plus vous combattez l'égoïsme, plus vous serez aimable, car ne jamais être égoïste: c'est déjà être aimable.

D'instinct, vous savez sauvegarder vos qualités acquises. C'est votre capital. Rassurez-vous: vous pratiquerez toujours l'amabilité. Vous avez trop besoin d'amour pour ne pas être aimable. Aussi, je sais bien que vous saurez toujours être aimable. Alors, votre vie sera elle-même aimable. Sans amabilité, nos jours ne seraient-ils pas insoutenables? ...

A bâtons rompus

APPEL OPPORTUN

Sa Sainteté le Pape Pie XII a proclamé aujourd'hui que le 24 novembre prochain sera une journée "de prières publiques et de messes qui seront offertes dans le monde entier pour les besoins actuels de la société humaine".

Le Pape a demandé des prières accompagnées d'actes de pénitence et l'amélioration spirituelle d'un chacun. Il a exprimé l'espoir que, par ces prières et cette pénitence, "ceux qui meurent sur les champs de bataille aient le repos éternel; que les exilés, les réfugiés, les prisonniers et tous ceux qui souffrent ou sont dans le deuil à cause du conflit actuel reçoivent des consolations du ciel et des grâces nombreuses; que finalement, l'ordre soit rétabli dans la justice et la charité chrétienne; que la vraie paix unisse comme des frères tous les peuples du monde et leur donne la tranquillité et la paix."

—OoO—

S'il est un temps où la prière, le jeûne sont requis, c'est celui que nous traversons. Où allons-nous? Question angoissante, si la protection divine venait à nous manquer. Aussi, prions!

LE NOUVELLISTE:

Ce journal très populaire, à juste titre, à Louiseville compte déjà vingt ans à son crédit. Bientôt majeur, alors! C'est un bel âge, symbole d'un succès qui se doit d'être souligné. Les débuts laborieux, les heures de lutte, tout est largement compensé par la robuste santé présente de ce journal, le plus considérable du district.

Verville qui lit fiévreusement son "Nouvelliste", chaque midi souhaite au personnel du Nouvelliste, dont quelques-uns sont de vieux amis, des succès croissants avec les années; ses modestes mais cordiales félicitations sont toutes acquises à la direction. LISEZ ET FAITES LIRE LE NOUVELLISTE doit être le joyeux refrain de ce remarquable anniversaire!

TOUJOURS DE L'AVANT!

D'importants travaux d'agrandissement ont actuellement lieu à l'Associated Textile, à Louiseville. On est à faire une allonge de 180 pieds par 30 pieds.

La compagnie effectue elle-même ces travaux de construction. M. Cédonard Picotte exerce la surveillance de tous ces travaux, auxquels participent une dizaine d'ouvriers.

Une ère nouvelle de coopération entre les autorités de la ville et celle de cette grande industrie est ouverte depuis l'épineux règlement du problème des taxes. Félicitations amicales aux uns et aux autres.

JUSTICE POUR ELLES!

Une nombreuse délégation de mères nécessiteuses s'est présentée ce matin au bureau du ministre du Travail, M. Edgar

MOSAÏQUE

NOVEMBRE

"Puisque voici l'automne, ah! que ton âme étreigne

"Une dernière fois les songes de l'été; "Les fantômes divins dans le grand bois qui saigne".

Louis Le Cardonnel.

O—O

L'heure sourit. Le vent fleurette avec la feuille, Et dans sa farandole avec amour il cueille Les timides aveux que lui chantent les fleurs. Novembre qui déjà dépare la nature, Nous donne encor des jours de beauté calme et pure, Et veut bien mettre un peu de soleil dans nos cœurs.

O—O

L'air est léger; la paix enveloppe la terre, Des papillons dorés passent dans la lumière, Et l'on dirait vraiment des gouttes de soleil. L'heure est belle et pourtant, elle sera trop brève, Bientôt, le soir viendra, les yeux noyés de rêve! Il semble que déjà, la fleurette ait sommeilé.

O—O

... Et Novembre a l'attrait des beautés qui se meurent; On aime moins parfois, les choses qui demeurent: Charmes dont on ne peut... jamais se souvenir. Il faut perdre un ami pour savoir comme on l'aime! Il faut perdre la joie et perdre l'amour même, Pour savoir ce que c'est qu'aimer et que jouir.

Rochette, pour exposer ses griefs.

On sait que depuis le 1er octobre, le montant de la pension a été réduit. Ces mères se plaignent que le montant que leur verse le gouvernement de MM. Godbout et Bouchard est passablement inférieur au montant fixé par le gouvernement de l'Union nationale, qui a établi ces pensions, et elles estiment que l'assistance actuelle de l'Etat est insuffisante.

M. Rochette a répondu que leurs griefs sont à l'étude.

TANT MIEUX!

Admettant que Québec est beaucoup en retard en ce qui concerne la construction de routes modernes, M. Gohier a dit que "la province a l'intention de reprendre le temps perdu". Lorsque les routes principales projetées seront construites, Québec aura un réseau qui pourra se comparer très favorablement avec les routes de l'Etat voisin. Le programme de Québec peut sembler ambitieux dans les circonstances difficiles de l'heure, mais M. Gohier croit qu'il pourra être accompli, du moins en grande partie.

Notre but est d'améliorer ces routes provinciales afin de faciliter le développement de nos relations économiques et sociales avec les Etats-Unis. Ce but est d'accomplissement facile entre des peuples qui sont attachés par les liens de l'amitié. A cause de cette amitié, aussi bien qu'à cause de nos intérêts communs, il se peut que nous ayons à étudier ensemble un de ces jours ce qui doit être fait pour que ces routes d'importance stratégique rendent les services qu'on en attend pour la préservation de nos libertés et de tout ce qui nous est cher. Lorsque le temps sera venu, vous pouvez être sûrs que le gouvernement

de Québec, comme toujours, travaillera en parfaite collaboration avec les autres."

VOEUX IMPORTANTS

Les cultivateurs demandent au gouvernement fédéral que l'agriculture soit considérée comme industrie essentielle à la poursuite de la guerre, et qu'en conséquence la mobilisation des hommes soit faite de telle façon qu'elle ne nuise pas aux exploitations agricoles et que la période du recrutement des cultivateurs, s'il est nécessaire, se fasse du 1er novembre au 30 mars.

Ils demandent encore qu'on achète autant que possible des produits canadiens pour la nourriture et le ravitaillement des armées de terre et de mer.

Quant à la taxe fédérale de 8 pour cent sur les comptes d'électricité, on demande de la réajuster ou de la faire disparaître tout simplement; que la prime sur le fromage soit maintenue, que la pesée du fromage soit la même partout; que la réglementation relative à l'industrie (à suivre sur la page 11)

Me EMILE FERRON C. R.

Nos plus cordiales félicitations à M. Ferron pour l'octroi qu'il vient de nous obtenir pour travaux publics en notre ville. M. Ferron a d'autant plus de raison à s'en rendre fier, que les circonstances actuelles lui étaient nettement défavorables. Cet octroi au joli chiffre de dix mille dollars servira à la continuation d'un mur de soutènement le long de la Rivière du Loup, à l'entrée même de la Ville. Nous remercions M. Ferron au nom des électeurs de sa ville, et nous le prions de continuer pour nous sa généreuse politique.

Louiseville en Activité...

(suite de la page 10)

porcine soit faite de façon à inclure les primes et les rabais à la classification, et que la classification du gouvernement s'applique à tous les porcs vendus et livrés aux cours publiques ou aux maisons de salaison.

Le congrès réclame l'abolition du commodity Exchange ou commission de fixation des prix des denrées alimentaires, ou du moins que les cultivateurs soient représentés dans cette commission.

Les délégués demandent au gouvernement de Québec de modifier la taxe de vente provinciale, de manière que les cultivateurs soient exemptés de la dite taxe, lorsqu'ils achètent des produits nécessaires à l'exécution de leurs travaux. On demande également au pouvoir local d'encourager et de faciliter l'égouttement des terres, l'électrification des campagnes, le rétablissement de la prime sur l'abattage des ours.

On réclame aussi le maintien de l'office du crédit agricole et l'augmentation au besoin des sommes mises à sa disposition. Enfin, l'U. C. C., se prononce en faveur d'une fédération des mutuelles incendies et formule le vœu que la sociologie et plus

particulièrement la coopération soit enseignée dans les écoles primaires et secondaires.

S'INSTRUIRE EN VOYAGEANT

"Voyager est une des plus grandes sources d'éducation", dit M. Paul-E. Gingras, agent régional du service des Voyageurs du Pacifique Canadien, à une conférence qu'il donnait hier soir au Montreal Junior Board of Trade.

Après avoir parlé à ses auditeurs des "Dix Commandements du Succès" de Charles M. Schwab, M. Gingras a fait observer qu'un homme n'est complet que s'il a beaucoup voyagé. Je ne vous annonce pas ici mes produits. Voyagez de la façon qu'il vous conviendra: bateau, avion, automobile, autobus, train, mais, de toutes manières, voyagez.

M. Gingras a dit ensuite que même si les voyages outre-frontières sont difficiles, les Canadiens peuvent facilement trouver des endroits intéressants dans leur propre pays. Ce n'est pas nécessaire de se rendre en Californie ou en Floride pour trouver un climat chaud en hiver. Victoria, la ville des fleurs, jouit d'un climat d'été pendant toute la saison froide. Ils peuvent donc passer des vacances très agréables au Canada avec de l'argent canadien et, en même temps, faire un voyage instructif à travers le pays.

M. Gingras a donné aussi plusieurs renseignements sur le va-et-vient des skieurs dans les Laurentides. Ensuite, il a parlé des améliorations apportées au matériel roulant du Pacifique Canadien, et des fameux voyages organisés par l'Université de Montréal en collaboration avec le C. P. R. et qui conduisent les voyageurs jusqu'en Alaska et au Yukon. Il a suggéré au Junior Board of Trade d'organiser des voyages semblables pour le bénéfice de ses nombreux membres, leurs familles et amis.

Seconde période d'entraînement militaire

La seconde période de 30 jours d'entraînement militaire devant commencer le 22 novembre, des avis ont été émis par les registraires des treize bureaux de divisions du département des Services Nationaux de Guerre aux hommes non mariés de 21 et de 22 ans, ainsi qu'à un petit nombre de la classe de 23 ans, leur enjoignant de se présenter pour subir un examen médical.

En faisant cette annonce, le major général L.-R. LaFlèche, sous-ministre adjoint, déclarait que les instructions sont claires à l'effet que tous les médecins dûment qualifiés, dans tout le Canada, ont été nommés médecins examinateurs par l'hon. James G. Gardiner, Ministre des Services Nationaux de Guerre, et que tous les honoraires pour tels examens seront payés par le ministère. Il fit aussi remarquer que chaque homme doit signer la formule d'examen sur laquelle se trouve le rapport du médecin sur son état physique.

Le major général LaFlèche fit remarquer que depuis l'inscription nationale — en août dernier — beaucoup de jeunes gens se sont inscrits à des universités et collèges, ou enrôlés dans l'armée de mer, de terre et de l'air ou dans un corps de la Milice Active Non Permanente. "Si ces hommes reçoivent des avis de se présenter à l'examen médical, ils devront immédiatement informer le

CAUSERIE DU DOCTEUR

Par: Pierre Chauveau, M. D.



TUBERCULOSE ET GOUVERNEMENT.

Nos gouvernements ont dépensé pour sauver la province de Québec des ravages de la tuberculose des sommes d'argent assez imposantes. Ces dernières ont certes été dispersées d'une manière équitable: conférences, tracts, examens médicaux, cliniques anti-tuberculeuses et hospitalisation gratuite dans les sanatoria. Nous devons les féliciter et les remercier mais une partie de leur beau travail est anihilé par un abus qu'eux seuls peuvent enrayer: l'annonce des produits pharmaceutiques à la radio et leur colportage de porte en porte.

Ceux qui écoutent la radio savent que du matin au soir et du soir au matin nous entendons chanter sur tous les tons les bienfaits de tel tonique ou tel autre, de tel sirop composé d'herbes sauvages, etc. Toutes les maladies sont guéries avec le même produit et il est d'un prix de revient si modique qu'on se hâte d'être malade pour se guérir à si bon compte. On nous donne souvent des petits sketches, sans rime ni bon sens. On prend tous les auditeurs pour des imbéciles. En voici un exemple: c'est un comptable qui vient de faire une erreur. Son patron le fait venir, lui reproche sa faute et lui conseille de s'acheter une boîte de pilules... pour ses reins et avec cette boîte, il ne fera plus de semblables fautes. Il faut être idiot pour débiter de telles âneries.

Non satisfaites des annonces à la radio, certaines compagnies envoient des colporteurs vendre des produits pharmaceutiques: pilules de toutes sortes, huile de foie de morue dont nous ne connaissons pas la teneur en

registraire dont le nom apparaît dans l'angle gauche supérieur de l'avis, dit-il. Leur prompt coopération sous ce rapport permettra aux registraires d'obtenir d'autres jeunes hommes éligibles pour former le nombre requis."

Toute demande d'ajournement d'entraînement doit être faite au registraire de la division dans les huit jours francs de la date inscrite dans l'avis pour l'examen médical.

Comme dans le cas du premier groupe de jeunes gens appelés à l'entraînement militaire, ceux du second groupe qui seront trouvés de bonne constitution seront avisés. Des feuilles de route, couvrant le transport du lieu de résidence inscrit au centre d'entraînement indiqué, seront émises si nécessaire.

vitamines, tonique dont la composition nous est inconnue et dont l'ingurgitation est utile à tous.

Le tuberculeux qui ne le sait pas et même celui qui est atteint de cette maladie écoute toutes ces histoires et emploie tout ce qui lui tombe sous la main. Quel tort on lui cause. C'est un être humain qui aurait besoin d'un examen attentif par un homme compétent et on l'en prive en le bourrant de remèdes pour lui faire oublier son mal. Pendant ce temps le microbe continue son travail destructeur et lorsqu'on se décide, après avoir dépensé son temps et son argent, à consulter un médecin, le mal est irréparable et on demande à ce moment au médecin de faire des miracles en un rien de temps. Pour une fois que ces remèdes peuvent faire du bien c'est dix fois qu'ils causent plus de tort que de bien.

Les revenus de ces compagnies ont-ils plus de poids auprès des gouvernements que l'état de santé de notre peuple? La force et la santé d'un pays dépendent de ses lois. A chacun son métier et les vaches seront bien gardées: les remèdes aux pharmaciens et aux médecins.

SERVICE DE TAXI

DE ST-JUSTIN A MONTREAL

Départ tous les jours, excepté le dimanche

	heure solaire
Maskinongé	7.30 a.m.
St-Justin	7.45 a.m.
St-Barthélemi	8.00 a.m.
St-Viateur	8.10 a.m.
Arrivée à Montréal à 10 hrs. a.m.	

AU RETOUR

Départ de Montréal (Hôtel Relais) 758 Berril en face du Viger — 4.00 hrs P.M. —

Arrive à St-Viateur	6.50 p.m.
Arrive à St-Barthélemi	6.00 p.m.
Arrive à St-Justin	6.15 p.m.
Arrive à Maskinongé	6.30 p.m.

LE DIMANCHE

Départ de Maskinongé	3.30 p.m.
Départ de St-Justin	3.45 p.m.
Départ de St-Barthélemi	4.00 p.m.
Départ de St-Viateur	4.10 p.m.

AU RETOUR: Départ de Montréal à 8 hrs p.m.

UN SPECIAL LE SAMEDI

Dép. de Maskinongé, 12.30 p.m.; St-Justin, 12.45; St-Barthélemi, 1.00; St-Viateur, 1.10.

O. FRAPPIER, ST-BARTHELEMI.

Encouragez nos annonceurs

Envoyez aux soldats DE QUOI FUMER AUX FÊTES



Les colis devront partir tôt du Canada pour que la livraison en soit assurée avant les Fêtes.

Une carte de bons souhaits, portant le nom de l'expéditeur, se trouve incluse dans chaque colis.

\$1.00 envoient 300

cigarettes SWEET CAPORAL ou WINCHESTER, ou \$1.00 enverra soit 1 livre de tabac à pipe OLD VIRGINIA, soit 1 livre de tabac SWEET CAPORAL HACHE FIN (avec papiers Vogue) aux Canadiens qui font du service outre-mer dans la F.C.S.A. seulement.

\$2.50 envoient 1,000

cigarettes à un soldat ou à une unité.

Envoyez votre remise avec le numéro, le rang, le nom ainsi que l'unité dont le soldat fait partie, outre-mer à SWEET CAPS, B.P. 6000, Montréal, P.Q.

Tél. 900 s 5.

Adrien Bastien

Transport Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modérés.

ST-JUSTIN, P. Q.

Arthur Pâquet

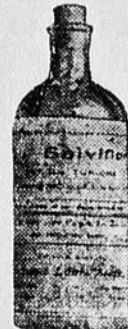
TRANSPORT GENERAL PAR CAMION

Service rapide

ST-JUSTIN, P. Q.

Tél.: 902 s 1-4.

LE SALVIFLORE



Le SALVIFLORE est un tonique contre les menstrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge.

Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

PRIX: un traitement \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, QUE.

Tél.: 902 s 4.

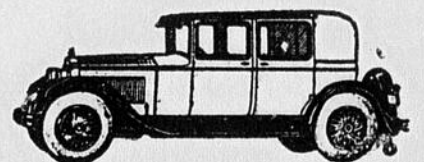
Lionel BRISSETTE

TRANSPORT GENERAL PAR CAMION

Prix modérés

SAINT-JUSTIN, P. Q.

TAXI



Nap. S. De Carufel & Fils

Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. — Voyages à longue distance.

SERVICE RAPIDE — JOUR ET NUIT

TEL.: 29 MASKINONGE, P.Q.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et variété dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Pour vos achats et réparations de moulins à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX

GERANT

SINGER SEWING MACHINE CO.

500 rue des FORGES

TROIS-RIVIERES, P. Q.

TEL.: 394

Camille Tousignant

REPRESENTANT POUR LE COMTE LOUISEVILLE, P. Q.

TEL. BELL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection. STE-URSULE, P. Q.

Tél. 2

"SALON THERESE"

DIPLOMEE DE MONTREAL

Permanents avec ou sans machine — Ondulations de tous genres.

Thérèse Sarrazin

St-Barthélemi, Qué.

Avis aux automobilistes

M. Georges Veillet de Louiseville désire informer les automobilistes de la région qu'il vient d'être nommé émetteur de licences d'automobiles, remplaçant M. Gustave Caron.

Le bureau sera ouvert toute la journée à:

40 St-Laurent
Louiseville, Qué.
Tel. 70

Hommes et femmes demandés

"Aimeriez-vous prendre charge d'un territoire et vendre à domicile 200 nécessités domestiques garanties? Débuts faciles vu spéciaux intéressants pour consommateurs. Essai de 30 jours SANS RISQUE. Profitez de la période des FETES pour bâtir clientèle. Pour catalogue, détails complets, adressez-vous immédiatement: JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

CANADIEN NATIONAL

Horaire des trains à St-Justin

(Tous les jours)
Pour Montréal 6.11 a.m.
Pour Rivière à Pierre . 8.57 p.m.
(Dimanche excepté)
Pour Montréal 2.34 p.m.
Pour Québec 11.36 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

(Horaire des trains à Maskinongé)

(Tous les jours)
Pour Québec (laisse descendre seulement) 1.52 a.m.
Pour Montréal 2.54 a.m.
Pour Montréal 5.36 p.m.
Pour Québec 5.53 p.m.
(Dimanche excepté)
Pour Montréal 9.58 a.m.
Pour Québec 9.58 a.m.

St-Gabriel

VA ET VIENT:—

Mme Philorum Picard de Montréal de passage chez Mme Israel Boucher. Elle assista aux funérailles de Mme Ulric Boucher ces jours derniers.

M. Jean-Noel Boucher du Régiment des Fusilliers Mont-Royal de Val Cartier, de passage chez sa soeur Mlle Laurette Boucher. Il assista aux funérailles de sa mère jeudi dernier.

Mlle Laura Gagné de St-Gabriel de passage à St-Cuthbert chez Mme Philibert Fafard ces jours derniers.

Mme Georges Gouin est revenue d'un voyage effectué à Bourget, Ont. chez sa fille Mme Moïse Gendron.

M. et Mme Léo Poitras de Berthierville à St-Gabriel dimanche dernier chez M. et Mme Joseph Poitras.

M. Arthur Beaulac à Berthierville chez ses parents M. et Mme N. Beaulac dimanche dernier.

DECES:—

Mondor. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Ludger Mondor (née Rose-Anna Letellier) décédée le 1er novembre à l'âge de 47 ans. Outre son époux elle laisse une soeur, Mme Vve Edouard Rivest; 4 frères: MM. Wesley, Rodolphe de Holyoke, Mass.; Roméo de la Caroline du Sud, et Wellie de St-Gabriel; plusieurs belles-soeurs et beaux-frères. Les funérailles eurent lieu lundi le 4 novembre à 10 heures.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Donat Houle. Le service fut chanté par M. le curé Médéric Nadeau assisté de M. l'abbé Mondor de St-Liguori comme diacre et de M. l'abbé Alp. Lefebvre de St-Gabriel comme sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Lavallée de St-Damien et M. l'abbé Donat Houle de St-Gabriel.

La bannière de St-François d'Assise, dont Mme Mondor faisait partie, était portée par Mmes Joseph Plante, Léandre Pichette, Osiat Allard, M. Joseph Beausoleil et J.-O. Laporte. La quête fut faite par Mmes Imelda Comtois et Marie-Ange Fréchette.

Les porteurs étaient: MM. Charles Casavant, Hermas Mondor, Léo Lequin, Eugène Mondor, Esdras Provost et Eugène Mondor.

La chorale était sous la direction de M. Arsène Beauvillier qui exécuta la messe de Yon. Les solistes furent le Rév. Frère Gaston de l'Académie, MM. Wilbrod Desrosiers, Alp. Beauvillier, Jean-Marie Lessard.

Nous prions tous les parents de bien vouloir accepter nos plus vives condoléances.

Les funérailles étaient sous la direction de J.-N. Perreault de St-Gabriel.

* * *

Boucher. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Ulric Boucher (née Alvina Tessier) décédée le 29 octobre à l'âge de 58 ans. Outre son époux, elle laisse ses filles, Mme Gaspard Therrien (Philippa), Mlles Laurette et Thérèse Boucher; ses fils, MM. Rosario, Lucien, Léopold et Jean-Noel, ce dernier du Régiment des Fusilliers Mont-Royal.

Les funérailles eurent lieu jeudi le 31 octobre à 9 heures. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alp. Lefebvre qui chanta le service. La quête fut faite par MM. Charles Pelletier et Dr Lionel Brissette.

Les porteurs étaient MM. Charles Pelletier, maire du village, Joseph Plante, maire de la paroisse, Dr Lionel Brissette, Joseph Boucher, Patrick Riopel et Antonio Garceau.

La chorale était sous la direction de M. Arsène Beauvillier; les solistes furent MM. Jean-Marie Lessard et François Henri.

Nous prions les parents de bien vouloir accepter nos plus vives condoléances.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-N. Perreault de St-Gabriel.

TRANSLATION DES RESTES DE M. R. LAURENDEAU:—

Mercredi, eut lieu la translation des restes mortels de M. Remus Laurendeau de Montréal. Il laisse pour pleurer sa perte, ses filles Mmes Dr Lucien Coutu et J. Tassé; Mlle Marguerite Laurendeau; une belle-fille, Mme Pierre Laurendeau; ses fils MM. Lorenzo, Paul, Pierre et le Dr Remus Laurendeau.

Nous prions les parents de bien vouloir accepter nos plus vives sympathies.

St-Michel

BAPTEME:—

Le 7 octobre. — Joseph, Gilles, Roland, André, enfant de M. et Mme Louis Bellerose (Aurore Comtois). Parrain et marraine: M. et Mme Hormisdas Bellerose grands-parents de l'enfant.

ADIEUX:—

Dimanche, le 20 octobre, le R.P. Athanase Ménard, C.S.V. venait faire ses adieux à sa famille, chez M. et Mme Léandre Ménard, pour aller exercer son ministère à la Maison des Clercs St-Viateur à La Ferme, Abitibi.

Nos vœux de fructueux apostolat au nouveau missionnaire.

CAISSE POPULAIRE:—

La paroisse de St-Michel aura sa Caisse Populaire. Elle a été fondée dimanche dernier, 20 octobre. M. l'abbé C.-O. Rouleau et M. l'abbé J.-B. Chagnon, curé, avaient préparé le terrain durant la semaine, tenant des réunions dans les écoles le soir. Bon nombre de citoyens ont répondu à leur appel et acceptèrent de faire partie de la Caisse. Ceux qui connaissent notre paroisse, ses multiples petites industries, son commerce de bois, l'essor que l'agriculture y prend depuis quelques années, voient dès maintenant tous les services que la Caisse peut rendre à St-Michel.

Voici la formation du bureau de la Caisse:

M. Etienne Laforest, président; M. Jos. Gilbert, vice-prés.; M. Xavier Beauséjour, sec.-gérant; M. Albert Lasalle et Hormisdas Charette, directeurs; Commission de Crédit: M. Alexandre Racine, prés.; MM. André Hay et Arthur Ferland; Conseil de Surveillance: MM. Maurice Archambault, Orance Beauséjour, Emmanuel Bellerose.

Cette caisse est la 25ème fondée dans le diocèse de Joliette. Nous espérons que cette belle oeuvre consistera à améliorer l'économie, surtout parmi nos jeunes.

VUES ANIMEES:—

Lundi soir, 28 octobre, les paroissiens de St-Michel et plusieurs personnes de St-Zénon se rendaient à la salle paroissiale pour assister à des vues animées données par M. l'abbé Majeau, curé rémigny. Tous furent très heureux de voir passer sur l'écran plusieurs de leurs parents ou amis; et de voir un peu la valeur de la terre et les belles améliorations opérées dans cette colonie naissante.

St-Jean

Nous offrons nos sincères félicitations à Mlle Solange Gravel graduée en mai dernier à l'hôpital St-Jean, qui vient d'être gratifiée de son dernier brevet d'infirmière à l'Université de Montréal.

Succès dans cette noble profession de charité et de dévouement.

Parlementarisme

On ne peut ignorer les événements tragiques qui se déroulent en Europe, particulièrement en Angleterre. On le voudrait qu'on ne le pourrait pas. La presse et la radio regorgent de nouvelles de guerre. Les gens sérieux se croient obligés de les commenter. A la vérité, l'ignorance d'une période aussi troublée de notre histoire serait de mauvais aloi. Par contre, une trop grande préoccupation des faits d'outre-mer serait de nature à nous jouer de mauvais tours. Car, au Canada, une foule de problèmes se posent et ce n'est pas en jouant à cache-cache qu'on en trouvera les solutions.

Parmi ces nombreux problèmes se place celui du choix des candidats politiques, au parlement fédéral comme dans les parlements provinciaux.

On entend souvent la plainte suivante: "Le gouvernement devrait faire ceci, ne devrait pas faire cela". D'aucuns, ne le voyant faire ni bien ni mal, disent que le gouvernement ne fait rien. C'est partiellement vrai. D'où l'on conclut qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans nos rouages politiques.

Quelles en sont les causes? Serait-ce la malhonnêteté de nos députés? Nous ne le croyons pas. Les députés sont aussi honnêtes que les autres hommes, en général. S'il y a des scandales, c'est qu'il se rencontre plus de faibles en politique que dans les autres domaines. De plus, le patronage rend les occasions nombreuses et alléchantes: or, l'occasion fait le larron.

Ce mauvais fonctionnement serait-il dû à l'incompétence de nos députés? Pour quelques-uns d'entre eux, peut-être. A chacun sa besogne; à chacun son métier: "Sutor, ne ultra crepidam — Cordonnier, pas plus haut que la chaussure". Or, que se passe-t-il? N'importe qui pose sa candidature et se fait élire député. On abandonne son métier, sa profession, son gagne-pain et, sous la poussée des électeurs, on file vers le parlement, qui est un endroit où l'on parle et parfois où l'on ment... Le rôle d'un député s'exerce dans le domaine législatif; il consiste à faire des lois. Or, faire des lois n'est pas aussi facile que jouer au "bo-lo".

Chose étonnante, on exige du plombier, du coiffeur, qu'ils aient subi des examens et puissent présenter des diplômes et brevets. Aujourd'hui, chez plusieurs, les parchemins sont un signe infaillible de haut savoir. Qu'exige-t-on du candidat politique? Rien, si ce n'est un minimum d'âge; vingt et un ans de vie ne constituent pas une préparation adéquate. Le candidat est élu, non parce qu'il est le mieux préparé, mais parce qu'il est le plus populaire. Combien, par exemple seraient prêts à exposer convenablement les avantages et les inconvénients de la canalisation du S.-Laurent? Que de problèmes, surtout à Ottawa, dépassent de quinze coudées la tête du plus grand de nos députés!

D'une telle incompétence découle une grave conséquence. C'est que le rôle du député est tombé en discrédit auprès de tout le monde, surtout auprès des ministres. Bien des gens se font du député une conception fort drôlatique: plusieurs ne voient sous le melon qu'un cigare, au lieu d'une tête... c'est symbolique. Risée à part, pratiquement on ne consulte plus le député; il est un moteur à voter; moteur mù par le courant de son parti. Et il est nécessaire que le courant soit de même nature que le moteur; autrement, le moteur ne fonctionnera pas.

Au large l'idée de broyer du noir! Peut-être le jour viendra-t-il où, là comme ailleurs, l'incompétence fera place à la compétence. Car, on ne marche pas longtemps au

Théâtre "Royal"

Louiseville, Qué. Tél. 250

DIMANCHE ET LUNDI, 10 ET 11 NOVEMBRE

"Sur le plancher des vaches"

Avec Noel Noel, Betty Stockfields, Raymond Cordy, Pauline Carton, Simone Mareuil

"BATTLE FLEETS OF ENGLAND"
"ICE CUTTER"

—NOUVELLES—

MARDI ET MERCREDI LES 12 ET 13 NOVEMBRE

"Broadway Serenade"

Avec Jeannette MacDonald, Lew Ayres, Ian Hunter

Frank Morgan

—NOUVELLES—

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 14, 15 ET 16 NOVEMBRE

"VIDOCK"

Avec André Brûlé, Nadine Vogel, Rene Ferte, Elianne Pascal

"GHOST TOWN RAIDERS" (Cow Boys)

Bob Baker, Forrest Taylor, Fay Shannon, Georges Cleveland

—NOUVELLES—

MERCREDI LE 27 NOVEMBRE
LA TROUPE VINET, DE MONTREAL, PRESENTERA:

"L'ESPIONNE"

EN TROIS ACTES
ADMISSION GENERALE: 35 cts

DEUX REPRESENTATIONS TOUS LES SOIRS DURANT LA SAISON D'ETE

COMMENCANT A 7.30 hres (heure avancée)

Dimanche après-midi, 2 représentations à 2.30 hres (heure avancée)

BILLETTS DE 4 POUR \$1.00 TOUJOURS ACCEPTES SAUF LES DIMANCHES SOIR DONT L'ADMISSION SERA DE 34 SOUS.

L'ARMISTICE

(par Marcel Morin)

11 novembre 1918! Les clochers se mêlent aux clairons pour annoncer la fin de la pire des hécatombes. Une immense mer humaine se lève d'un commun accord, et sort de ce qui fut son tombeau pendant plus de quatre ans. Les yeux cavernes, le visage affreusement contracté, l'air farouche, ces hommes que l'on dirait sortis des entrailles de la terre semblent remercier le ciel impassible à toutes ces souffrances. Plusieurs, les mains crispées sur leur carabine, gisent scalpés par les tranchants de l'ennemi. D'autres qu'un dernier souffle de vie anime, et souriant une dernière fois à la paix, se traînent lamentablement à demi immergés dans cette mare pourpre. Des bandes de corbeaux, attirés par l'odeur nauséabonde des champs, viennent en essaim, déchiqueter ces proies encore tièdes.

Des quatre coins du monde, un flot de larmes de joie se répand sur cette terre encore coagulée du sang des héros. Finie la vie des tranchées! Finie le crépitement des engins destructeurs! Finie cette hallucinante vision de fantômes homicides glissant dans la terre détrempée de sang et d'eau, se relevant et

rebours du bon sens et de la nature des choses!

Jean B.-LAFRENIERE

tant avec une rage infernale. Finies les affres de la mort; en un mot fini la guerre!

O ironie! cette paix achetée par le sang, n'était donc qu'éphémère dans le calendrier des âges?

O désillusion! cette vision d'un futur calme et serein n'était donc que l'effet de nos esprits vaporeux!

O sagesse! ton mutisme rend encore plus tragique ta complicité, que s'est fait instigatrice d'un conflit sévissant à cette heure où vingt ans passé nous fêtons la délivrance.

O guerre, que votre souffle est froid et puissant?

M. M.

HEURE CATHOLIQUE

Dimanche, à 2h. à CKAC

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, est consacrée cette année aux Droits royaux de Jésus-Christ. Le conférencier est le R. P. Joseph Ledit, de la Compagnie de Jésus, ancien directeur des "Lettres de Rome", attaché maintenant à l'Ecole Sociale Populaire. Il parlera le dimanche 10 novembre, du Christ Roi et de son Vicairé. Cette Causerie a lieu à 2h., au poste CKAC. Elle sera suivie d'une chronique d'actualité sociale.